

Les militaires prennent le pouvoir en Nigéria

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 13 - Lundi 17 janvier 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 té; réd (039) 3 10 88, té adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 513. Lausanne: Saint Pierre 1 té (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4 té (022) 32 42 46, CCP 12 7715. ABONNEMENTS 1 mois Fr 3,50, 3 mois Fr 10,-, 6 mois Fr 20,-, 1 an Fr 40,-. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt. Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

Le général Ironsi nouveau chef du gouvernement

Lagos. — C'est après deux heures d'attente devant leurs récepteurs de radio que les Nigériens ont appris dimanche soir qu'ils auraient désormais un gouvernement militaire dirigé par le populaire général Aguiyi Ironsi, commandant en chef de l'armée nigérienne depuis le mois d'avril 1965.

M. Orizu, président par intérim, parlant à la radio, du palais gouvernemental, leur a en effet annoncé que le Conseil des ministres fédéral « avait décidé à l'unanimité » d'inviter l'armée fédérale à « former un gouvernement nigérien intérimaire ».

On ne sait pas encore si tous les membres du gouvernement seront des officiers ou si ce gouvernement comprendra également des personnalités civiles.

Cette nouvelle mettait fin à deux longues journées d'une inquiétude qui s'était étendue à tout le pays après que le ministre fédéral de l'Information eut annoncé qu'une mutinerie « avait été déclenchée par une minorité dans les forces armées ».

A Lagos, où l'on ignore le sort de Sir Abubakar Tafawa Balewa, premier ministre fédéral, et du chef Festus Okotie Eboh, ministre des Finances, depuis leur « enlèvement », la situation semble normale si l'on excepte la présence de soldats devant la résidence du premier ministre, le bâtiment de la radio et de quelques autres points stratégiques.

Les communications paraissent également fonctionner presque normalement dans le pays sauf par la voie aérienne, les avions ne dépassant pas Kano, dans le nord de la Nigéria.

Pendant la journée de dimanche, tandis que les soldats montaient la garde devant les barrages qui avaient

été dressés sur les routes, la population étrangère, tout comme la population locale, profitait des joies de la baignade.

Suède: la question de la république

Stockholm. — Le journal social-démocrate (gouvernemental) « Aftonbladet » a organisé samedi un référendum sur la question monarchique: « Êtes-vous partisan ou non de l'instauration en Suède de la république, avant que le prince héritier n'atteigne l'âge d'accession au trône (30 avril 1971) ? », demande-t-il à ses lecteurs, en publiant des « bulletins de vote » à détacher et à retourner au journal avant lundi prochain.

Etudiants communistes français: dissensions

Paris. — Nouvelle phase de la lutte opposant au sein de l'Union des étudiants communistes les « orthodoxes » et les opposants à la « ligne » du parti: le « secteur lettres » de l'Union vient d'être dissous.

Ce « secteur », qui regroupe un certain nombre d'étudiants en lettres, a toujours été un foyer d'opposition à la politique menée par la direction du Parti communiste. Lors de l'élection présidentielle, les dirigeants de ce « secteur » avaient publiquement pris position contre la décision communiste de soutenir la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle.

Le bureau national de l'Union, composé dans sa totalité de membres du Parti communiste, avait alors de-

mandé l'exclusion de ces dirigeants. Après de vives discussions au sein du comité national, réuni depuis samedi dans la banlieue parisienne, la direction de l'Union a été contrainte de dissoudre le « secteur lettres ». Une dizaine de membres du comité national ont, après cette décision, donné leur démission, d'autres départs sont attendus.

A la suite de ces successives « opérations », il ne restera bientôt plus au sein de l'organisation étudiante communiste que ceux qui professent une stricte orthodoxie. Déjà ont été exclus ou contraints de partir les partisans des « thèses chinoise et italienne », aujourd'hui c'est en fait le dernier « bastion » de l'opposition qui vient d'être démantelé.

Bonn: « Sacrifices » pour la réunification?

Bonn. — Pour parvenir à la réunification, le Gouvernement fédéral allemand pourrait consentir des « sacrifices » à propos de ses conceptions sur la garantie de la sécurité allemande, ainsi que sur la question des frontières orientales du pays et dans le domaine économique.

Telle est la substance d'une interview de M. Johan-Batits Gradl, ministre fédéral des Réfugiés, qui est publiée lundi par l'hebdomadaire hambourgeois « Der Spiegel » et dont l'agence ouest-allemande DPA a diffusé hier une large analyse.

C'est la première fois qu'une déclaration aussi nette est faite par un membre du Gouvernement allemand. Le ministre a notamment souligné: « Nous devons payer un certain prix pour la réunification et un traité de paix ne nous tombera pas du ciel. » En ce qui concerne les « sacrifices »

susceptibles d'être consentis sur les idées jusqu'à présent admises concernant la garantie de la sécurité allemande, M. Gradl a estimé que le Gouvernement fédéral pourrait éventuellement renoncer à une « catégorie d'armes définie ». Il a également souligné que la réunification ne pourrait « évidemment être réalisée qu'en corrélation avec un nouveau système de sécurité européen ».

Catastrophe aérienne en Colombie

Bogota. — Les services de l'aviation civile de Bogota annoncent que 54 personnes, dont trois petits enfants, ont perdu la vie dans l'accident d'un avion colombien qui est tombé samedi dans la mer des Caraïbes. L'accident s'est produit près de la ville de Carthagène, où huit survivants blessés ont été transportés à l'hôpital.

L'accident de ce « DC-4 » est le deuxième survenu à un avion colombien en une semaine. Dimanche passé, 11 personnes avaient péri lorsqu'un « DC-3 » s'était écrasé près de Bogota.

● Moscou. — Par décision du Conseil des ministres, M. Alexandre Soldatov, ambassadeur d'URSS à Londres, a été nommé vice-ministre des Affaires étrangères.

Rio: les deux tiers de la ville dévastés

Rio de Janeiro. — Selon une première estimation officielle, publiée dimanche par le secrétaire aux finances de l'Etat de Guanabara, les dégâts causés à Rio de Janeiro par les pluies torrentielles de la semaine dernière s'élèvent à 25 millions de dollars. Le gouverneur de l'Etat, qui a survolé en hélicoptère les secteurs dévastés, a déclaré à la presse que les deux tiers de la ville étaient détruits et que la reconstruction ne sera possible qu'avec une aide de l'extérieur. Sur la colline de Santa Teresa, au centre de Rio, quartier le plus touché par la catastrophe, des éboulements continuent de se produire et les ingénieurs estiment qu'il faudra encore au moins dix jours pour déblayer les décombres. Dans l'Etat de Rio, les pluies torrentielles de samedi ont aggravé la situation. La rivière Paraíba a inondé dix-sept localités, provoquant la panique et l'exode de la population. Toutefois, les services météorologiques annoncent du beau temps pour les prochaines 24 heures dans les Etats de Rio et de Guanabara.

132 réfugiés sur une île

Londres. — Une frégate de la Royal Navy a porté secours à 132 réfugiés, dont 26 femmes, échoués sur l'île désertique de Bonavista, au sud-est des Bahamas, annonce dimanche soir le Ministre de la défense.

Venant de Haïti, les réfugiés avaient parcouru près de 300 milles à bord d'un bateau de pêche de 11 mètres de long. Ils étaient bloqués depuis trois jours dans l'île, où leur embarcation s'était échouée.

Les petits Kennedy à Gstaad



La première sortie de Jacqueline Kennedy et ses enfants à Gstaad s'est produite parmi une foule impressionnante de reporters. Notre photo montre John-John sur une luge et, à l'arrière-plan, M^{me} Kennedy avec la petite Caroline.

Conférence tricontinentale: premier bilan

La Havane. — Le bilan de la conférence tricontinentale, qui s'est tenue à La Havane du 3 au 15 janvier, est considéré comme positif par beaucoup de délégués, et les représentants de la Chine l'estiment quant à eux acceptable.

Pékin a joué un rôle très important dans cette étonnante réunion où 52 mouvements et organisations révolutionnaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, ont confronté leurs points de vue au cours d'interminables discussions. Ils se sont finalement mis d'accord pour: a) condamner l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme et b) décider de mener une lutte sans merci contre ces trois « monstres » tout en dénonçant, dans les termes les plus énergiques, leur chef de file, les Etats-Unis.

Pour la première fois, les Chinois ont trouvé plus extrémistes qu'eux: les pays en lutte ouverte tels que le Vietnam, la République dominicaine et les territoires portugais d'Afrique, et c'est pourquoi la conférence avait constamment tendance à se porter

vers l'extrême-gauche, toutes les fois que ses travaux marquaient une pause comme, par exemple, pour étudier les problèmes économiques des jeunes nations indépendantes.

Les grands vainqueurs de cette conférence seraient, pour beaucoup d'observateurs, M. Fidel Castro, représenté en force par une délégation de 40 membres, et le président Nasser dont les représentants, très habiles, se sont toujours efforcés d'exploiter les divergences pour faire valoir leurs solutions de compromis.

Cette réunion a permis de constater que M. Amílcar Cabral, leader du mouvement nationaliste de la Guinée portugaise et des îles du Cap Vert, est une personnalité africaine qui sans doute fera parler d'elle. Les Algériens discrets et positifs, ont également attiré l'attention, mais l'Amérique latine, déchirée entre mouvements révolutionnaires rivaux, n'a pas trouvé son leader.

L'Etna en éruption

Catane. — Nouvelle alerte dans les villages accrochés aux pentes de l'Etna à la suite de l'éruption qui s'est produite il y a cinq jours et qui s'accompagne de violentes explosions, au rythme de 30 à la minute, ainsi que de jets de matières incandescentes à 250 mètres de hauteur, dans le cratère nord-est, à plus de trois mille mètres d'altitude.

Le dispositif de sécurité est prêt à entrer en action.

Après de violentes éruptions, un fleuve de lave d'un kilomètre et demi de long coulait, dimanche soir, du cratère nord-est de l'Etna. Les experts déclarent qu'il n'y a pour le moment aucun danger immédiat pour la population.

Dans la rue...

De nouveau, une épidémie, dont la cause est de la viande avariée — de la « mettewurst » plus précisément — vient d'éclater en Suisse, dans le canton d'Uri.

De nouveau, les autorités ont tenté de minimiser la chose et ont prétendu que la maladie, la salmonellose, n'était pas grave.

Mais, de nouveau, la question se pose: d'une façon générale, le contrôle des denrées alimentaires est-il suffisant dans notre pays?

De plus en plus, nous sommes persuadés que si de nombreuses communes font tout ce qu'elles peuvent et tout ce qu'elles doivent dans ce domaine, il n'en est pas de même des autorités centrales et surtout des autorités judiciaires.

La mansuétude de celles-ci est proprement scandaleuse. Alors qu'elles condamnent de petits délinquants à des mois, sinon à des années de prison, elles trouvent toujours le moyen d'accorder le sursis ou la clémence aux fraudeurs. Pourtant ceux-ci font perdre des milliers de francs à la communauté en raison des absences au travail dont ils sont la cause et, surtout, ils mettent en danger la vie d'autrui.

On avancera, assurément, que la loi est insuffisante. Sans doute, mais combien de lois et d'articles du code n'a-t-on pas su aménager lorsqu'on l'a bien voulu? Il conviendrait, nous semble-t-il, que nos juristes comprennent, surtout dans nos tribunaux supérieurs, que la loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi, et que le droit doit être au service de la société tout entière, et non d'une catégorie de privilégiés.

GRIEURIN.

Le fait du jour

Le président Johnson, qui nous est apparu vieillissant sur les écrans de la télévision, n'a rien apporté de nouveau sur le problème du Vietnam, dans sa conférence. On sentait, dans son exposé, la volonté de démontrer que les USA n'avaient pas lancé à grand fracas une offensive de paix par manque de moyens de poursuivre leur action. Son affirmation que les Etats-Unis sont capables et assez puissants pour mener de front la guerre au Vietnam et l'édification d'une grande société interne le confirme nettement.

Il n'en reste pas moins que l'opinion mondiale est de plus en plus attentive aux efforts qui sont déployés, de toutes parts, pour arriver à trouver une solution satisfaisante à ce conflit, et qu'elle est profondément déçue des échecs successifs auxquels se heurtent les initiatives, même complètement désintéressées, de certaines personnalités politiques ou religieuses. Ce qui fait que l'organisation ou le pays qui finira par trouver le chemin d'une véritable discussion ayant des chances d'aboutir en retirera un évident bénéfice moral et un prestige certain.

On en arrive, devant ces faits, à se demander s'il n'existe pas une sorte de concurrence dans la recherche diplomatique d'un arrangement. Cela expliquerait, en tout cas partiellement, à la fois la campagne publicitaire de paix des USA et le voyage de M. Chelepine à Hanoi.

Le président Johnson espère ainsi neutraliser une partie de l'opinion mondiale, qui devient de plus en plus réticente à son égard, et espère également susciter de nouveaux médiateurs (Belgrade, Alger, Le Caire) et enlever de cette façon le bénéfice d'un éventuel rapprochement aux diplomates soviétiques. De son côté, l'URSS, très satisfaite de son succès de Tachkent et de ses répercussions, en intervenant à Hanoi, veut diminuer l'emprise de Pékin sur le Vietnam du Nord. Aux désirs de la Chine de voir le conflit se continuer, Moscou opposera les siens qui sont de trouver une solution raisonnable et rapide. Puisent ces jeux diplomatiques dangereux ne pas être, en fin de compte, un frein à la raison, qui, elle, n'indique qu'une solution: la paix totale!

EUGÈNE MALÉUS.

**PROLONGATION
de notre**



Vu le succès de notre action de propagande et pour permettre à chacun d'en profiter, nous la prolongeons encore

QUELQUES JOURS

EHINGER
VOTRE TEINTURIER

Place Neuve 8, tél. 3 29 39
(immeuble Boucherie chevaline Schneider)

Autres dépôts:
Ch. Häusser, confection, Serre 61, tél. 2 16 19, La Chaux-de-Fonds
Mercerie Alexandre Jeanmaire, Jardinière 41, La Chaux-de-Fonds
Chez Arlette, Mlle Béguelin, Balance 14, La Chaux-de-Fonds
Charles Frutiger, confection et textiles, rue Andrié 3, Le Locle
Louis Sieber, nouveautés, Les Brenets
Mlle J. Thiébaud, rue du Collège 1, Les Ponts-de-Martel

Knorr présente
en exclusivité
pour la
Suisse romande: 
Potage Cerfeuil Knorr
- le potage des gourmets!

Si vous ne désirez pas trop dépenser, profitez des

FORMIDABLES

Soldes

comme encore jamais vus

autorisés par la Préfecture
du 15 janvier au 3 février

Choix sensationnel!

**MEUBLES
MÉTROPOLE**

SERMET & HURNI

Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 3 43 65

Mercredi 19 janvier, à 20 h. 15

**CASINO-THÉÂTRE
LE LOCLE**

ROBERT MAJEK
pianiste

Au programme:
Bach, Beethoven, Berg, Bartock, Brahms

Location au magasin Gindrat
dès le 14 janvier 1966
Prix des places: Fr. 6.— et 7.—



loterie romande



tirage le 5 février
gros lot 100000.

2001 NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 2, CCP 20 - 2002

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi 21 janvier, à 20 h. 30

ENFIN UNE COMÉDIE MUSICALE!

COPAINS-CLOPANT

de Christian KURSNER

Musique de Roland VINCENT
Couplets de C. DAUBISY et M. DELPECH
Mise en scène: F. JOFFO
avec

Michel Delpech - Stéphane Bouy
Christian Kursner - Chantal Simon
André Bezu - Liliane Cebrian
J.-M. Bernicat - Catherine Seneur
Pierre Spiva - Chantal Bosso

«... allez vite encourager cette souriante démonstration de santé et d'allégresse...»
(J.-J. Gauthier)

LOCATION: Tabatière du Théâtre,
dès mardi 18 janvier pour les Amis du
Théâtre, et dès mercredi 19 janvier pour
le public, tél. 2 88 44

PRIX DES PLACES: de Fr. 4.— à Fr. 12.—
(taxe comprise - vestiaire en sus)

Lunettes
von GUNTEN
Verres de contact



Avenue Léopold-Robert 21

Près de la gare
La Chaux-de-Fonds

A LOUER à 2 messieurs,
chambre tout confort,
avec pension très soignée. — A la même
adresse, on accepterait
encore quelques pen-
sionnaires. **Téléphone**
(039) 3 43 72.

VÊTEMENTS

sur mesures
Réparations
Transformations

M. DONZÉ

TAILLEUR
Rue Jardinière 15
Tél. (039) 2 98 33

FEU: 18

L'IMPRIMERIE TYPOFFSET

cherche

jeune fille

pour son service d'expédition. Position
indépendante. Travail agréable. Aucune
formation exigée. Salaire à convenir.
Faire offres rue du Parc 105.

Etat civil de Neuchâtel

Janvier 1966

Naissances

9. Leuba Laurent - Olivier,
fils de Paul-Adrien, chef de
vente, à Neuchâtel, et de
Yvette-Germaine née Schei-
degger.
9. Spina Anna-Rita, fille de
Rosario, manœuvre, à Neu-
châtel, et d'Elena née Mam-
mino.
10. Milo Giuseppe, fils de
Cosimo-Maria, manœuvre, à
Neuchâtel, et de Francesca
née Cognazzo.
10. Maurer Alexandre - Em-
manuel, fils de Raymond -
Samuel-Eugène, employé de
commerce, à Hauterive, et
de Thérèse née Laurent.
Promesses de mariage
10. Waldner Herbert, méca-
nicien sur autos, à Zurich, et
Gantenbein Ruth, à Adliswil.
10. Michel Christian, méca-
nicien électricien, et Brodt
née Terrapon Luce, les deux
à Genève.
10. Guex Michel-André, em-
ployé de bureau, et Borel
Liliane - Madeleine, les deux
à Neuchâtel.
11. Boillat José-Louis, hor-
loger réhabilleur, à Neuchâ-
tel, et Monney Silvia - Elisa-
beth, à Cortaillod.
11. Oesch Hanspeter, chi-
miste, à Olten, et Nicole-Isa-
belle-Madeleine, à Trimbach.
11. Bach Joseph-Franz, mon-
teur électricien, et Philippin
Doris, les deux à Eschenz
(TG).
11. Strahm Hans - Rudolf,
conducteur de véhicules, à

Bolligen, et Gasser Elisa-
beth, à Neuchâtel.

Mariages

2. Cela Antonio, serrurier,
et Garcia Josefa, les deux à
Neuchâtel.
8. Rudolf Otto, chef de
train, à Neuchâtel, et Pfister
Hedwig, à Châtres.

Décès

7. Jakob Ernest, né en 1908,
mécanicien électricien, à
Neuchâtel, époux de Maria
née Etter.
7. Haller Max-Wilhelm, né
en 1904, chef de départe-
ment, à Neuchâtel, époux
de Susanna - Paulina née
Meier.
8. Fallet Nelly-Marguerite,
née en 1895, couturière, à
Neuchâtel, célibataire.
8. Bura Arnold - Henri, né
en 1891, ingénieur EPF, à
Neuchâtel, époux d'Hélène
née Quallie.

LIVRES

d'occasion tous genres,
anciens et modernes. Achat
vente, échange. — Librairie
place du Marché, tél. 2 33 72.

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution

Av. L.-Robert 88
La Chaux-de-Fonds



BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

ULTRAVOX

Vous parlez à cette feuille, elle enregistre votre
dictée; 6-8 lettres s'il le faut, de même que les
rapports, les offres ou les commentaires tech-
niques.
Le porteur de son de l'appareil à dicter Ultravox,
au format normalisé A5, a été conçu pour le
bureau; inaltérable, il est utilisable des milliers
de fois.

Reymond

LA CHAUX-DE-FONDS,
Léopold-Robert 110
NEUCHÂTEL.
Fbg du Lac 11
Saint-Honoré 5

Abonnez-vous à notre journal

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

VILLARS EST
RELÉGUÉ

Genève-Servette—Viège, 7-1.
Kloten—Davos, 3-5.
Grasshoppers—Chaux-de-Fds, 4-6.
Villars—Berne, 3-7.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Genève-Serv.	15	9	4	2	70-40	22
Grasshoppers	15	9	3	3	56-35	21
Zurich	14	8	2	4	55-46	18
Viège	14	7	3	4	53-40	17
Berne	15	6	2	7	58-64	14
Langnau	14	5	3	6	41-43	13
Davos	14	5	2	7	40-57	12
Chx-de-Fds	15	5	2	8	56-57	12
Kloten	15	5	2	8	54-66	12
Villars	15	1	3	10	37-69	5

Villars, glorieuse équipe, est ainsi déjà relégué en ligue B, à trois journées de la fin.

Young-Sprinters sur le
chemin du titre en LNB

Sierre—Fleurier, 11-1.
Lausanne—Moutier, 11-3.
Sion—Gottéron, 14-4.
Young-Sprinters—Martigny, 6-2.
Sierre—Gottéron, 7-3.
Montana—Crans—Bienne, 2-7.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Y.-Sprinters	11	9	0	2	92-31	18
Sierre	11	7	2	2	41-23	16
Sion	11	7	1	3	57-31	15
Martigny	11	6	3	2	34-20	15
Lausanne	11	6	2	3	61-43	14
Bienne	11	6	1	4	54-42	13
Gottéron	11	3	3	5	52-52	9
Montana	11	2	1	8	33-62	5
Fleurier	11	2	0	9	25-73	4
Moutier	11	0	1	10	22-83	1

LUGANO BATTU

Groupe est: Coire—Bâle, 11-5; Lugano—Rapperswil, 4-6; Arosa—Ambri, 2-5; Küsnacht—Riesbach, 10-2; Langenthal—Lucerne, 11-1.
Classement: 1. Ambri, 12-21; 2. Lugano, 12-18; 3. Langenthal, 12-17; 4. Küsnacht, 12-14; 5. Rapperswil, 12-12; 6. Bâle, 12-11; 7. Coire, 12-9; 8. Lucerne, 12-9; 9. Arosa, 12-8; 10. Riesbach, 12-1.
Première ligue: Court—La Chaux-de-Fonds II, 4-1.

Facile pour Lausanne

LAUSANNE—MOUTIER, 11-3 (3-1, 4-2, 4-0). — Patinoire de Montchoisi. Temps très froid. A peu près 500 spectateurs. Arbitres: MM. Giroud (Charrat) et Haury (Genève). — Lausanne: Luthi; Penseyres, Ischi; Pillet, Nussbaum; Dubi, Nussberger, Schenker; Martelli, Grobéty, Equilino; Luthy, Winiger, Schläppi (Hausmann). — Moutier: Gyax; Lanz, Monin; Ast, Rubin; Geiser, Dascola, Clemçon; Lardon, Stahlin, Schutz (Schaffter). — Buts: Premier tiers: 1^{re} minute, Schenker (Penseyres); 6^e minute, Lardon (Rubin); 11^e minute, Martelli (Equilino); 18^e minute, Grobéty (Martelli). Deuxième tiers: 30^e seconde, Schenker (Dubi); 4^e minute, Rubin (effort personnel); 5^e minute, Schenker (Dubi); 6^e minute, Schutz; 8^e minute, Schenker (Dubi); 14^e minute, Grobéty (Martelli). Troisième tiers: 3^e minute, Winiger (Luthy); 4^e minute, Schenker (Dubi); 12^e minute, Ischi; 15^e minute, Dubi.

Cette rencontre s'est jouée devant un public fort clairsemé, car le froid qui règne a retenu passablement de monde auprès du feu. Pour les Lausannois, cette rencontre était assez facile, les Jurassiens occupant la dernière place du classement. Mais, à leur décharge, disons qu'ils pratiquent un très joli hockey, mais qui est, par contre, assez peu effectif. D'autre part, jouant avec deux lignes, ces joueurs ne passent pas le cap de deux tiers, la fatigue se faisant par trop sentir.

Les Lausannois ne pourront pas se

bomber le torse après cette partie. Devant un adversaire aussi faible, ils auraient au moins dû essayer de faire du beau jeu. Mais, au cours de ces soixante minutes, nous ne vîmes qu'une belle action, qui se termina du reste par un but.

D'autre part, les arrières lausannois ne furent jamais à la hauteur. Contre une équipe plus forte, ils eussent pris une belle série de buts! Vendredi prochain, contre Fribourg, ce sera une autre chanson. Espérons que le match contre Moutier aura été une leçon. c.c.

EXPLOIT DES CHAUX-DE-FONNIERS À ZURICH

GRASSHOPPERS—LA CHAUX-DE-FONDS, 4-6 (2-3, 2-2, 0-1). — Patinoire du Dolder. 1500 personnes. 17 degrés sous zéro. Arbitres: MM. Vuillemin (Neuchâtel) et Dubach (Langenthal). — Grasshoppers: Meier; Spillmann, Secchi; Muller, Schur; Marti; Berry, Weber, Keller; Hafner, Heiniger, Moos; Naef. — La Chaux-de-Fonds: Galli; Renaud, Huggler; Huguenin, Stettler; Sgualdo, Turler, Reinhard; Leuenberger, Scheidegger, Chevalley; Vuagneux, Hugi. — Buts: Premier tiers: 1^{re} minute, Turler; 6^e minute, Keller; 8^e minute, Stettler; 13^e minute, Berry; 14^e minute, Turler. Deuxième tiers: 8^e minute, Reinhard; 13^e minute, Heiniger; 16^e minute, Hafner; 19^e minute, Reinhard. Troisième tiers: 10^e minute, Reinhard.

Deux matches (Villars et Grasshoppers), deux victoires et quatre points, on ne peut demander mieux aux Chaux-de-Fonniers qui ont ainsi définitivement scellé le sort de Villars. La victoire inattendue de samedi, à Zurich, a confirmé le beau redressement des hommes de Bisailon. Sur quatre matches, ils n'en ont perdu qu'un seul.

Et pourtant, les Chaux-de-Fonniers n'avaient aucune prétention à aller battre Grasshoppers au Dolder. Pour leur part, les Zurichois se sont peut-être montrés trop confiants.

Toujours est-il que le premier but de Turler posa un problème de conscience aux Chaux-de-Fonniers: « Et si l'on pouvait gagner », disait-on sur leur banc. Très calmement, ils

prirent le jeu en mains et, au fil des minutes, en firent voir de bien mauvaises aux Zurichois.

Par trois fois, au cours des deux premiers tiers, La Chaux-de-Fonds prit l'avantage d'un but, alors que les Grasshoppers égalisèrent chaque fois. Mais lorsque, dans la dernière minute du deuxième tiers, Reinhard parvint encore une fois à donner l'avantage (5-4) à son club, il lui

Le coach A. Girard a fait son choix

Au cours d'une réunion tenue à Berne, la Commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace a désigné les joueurs retenus pour les matches internationaux contre l'Allemagne et l'URSS. Ces trois rencontres serviront de tests pour la formation de l'équipe appelée à représenter la Suisse au tournoi mondial en Yougoslavie. Avant le départ pour Ljubljana, les 17 joueurs qui auront finalement été retenus au vu de leur performance contre les Allemands et les Russes, disputeront les deux matches contre les Etats-Unis (24 et 25 février à Lucerne et à Lausanne); la confirmation de l'acceptation des Américains n'est cependant pas encore parvenue à la ligue suisse.

● Pour Suisse—Allemagne, le 26 janvier, à Bâle: Gardiens: Meier (Grasshoppers), Clerc (Genève-Servette). — Défenseurs: Wespi (Zurich), Furrer (Viège), Spillmann (Grasshoppers), Panzera (Ambri), Huguenin (La Chaux-de-Fonds). — Avants: P. Schmidt (Berne), Chappot (Genève-Servette), H. P. et U. Luthi (Kloten), Keller (Grasshoppers), Turler (La Chaux-de-Fonds), Reinhard (La Chaux-de-Fonds), Muhlebach (Zurich).

● Pour Suisse—URSS, le 19 février, à Zurich: Berthoud (Martigny) à la place de Clerc dans les buts, Penseyres (Lausanne) à la place de Panzera et Huguenin en défense, Heiniger (Grasshoppers) et Naef (Grasshoppers) à la place de Turler et de Reinhard en attaque.

● Pour Suisse—URSS, du 20 février, à Genève: Meier dans les buts, Huguenin en défense, H. et U. Luthi en attaque comme réservistes.

Martini ne jouera plus
cette saison

Lors de la rencontre de samedi, Young-Sprinters—Martigny, à Monruz, et gagnée par les Neuchâtelois 6 à 2, Martini a été victime d'une charge. Transporté à l'hôpital, on diagnostiqua une fracture de la clavicule. Il fut opéré dimanche matin et les médecins prévoient qu'il sera indisponible pour une durée d'environ trois mois. Sa participation au championnat du monde est donc impossible. Voilà un handicap pour l'équipe suisse et pour Young-Sprinters, qui, en tête de groupe, pouvait entrevoir de retrouver sa place en ligue A.

Au cours de cette rencontre, dominée par les Neuchâtelois en très grande forme, une bagarre éclatée à la fin du match entre un spectateur et le joueur Nater (Martigny). Plusieurs spectateurs s'en mêlèrent, de sorte qu'il a fallu faire appel à la police pour séparer les antagonistes.

Viège sévèrement « corrigé » aux Vernets

GENÈVE SERVETTE—VIÈGE, 7-1. — Les Genevois sont ardemment décidés à terminer cette première partie du championnat sur les chapeaux de roue. Ils en ont fait voir de toutes les couleurs aux Valaisans qui, déjà après le premier tiers, étaient menés par 5 à 0. Cette victoire, et de par le succès des Chaux-de-Fonniers à Zurich, les porte en tête du classement. Ils sont du même coup assurés de leur participation au tour final. Malheureusement, les Genevois ont de graves soucis. Joris a été touché à Berne à un genou et l'on craint des ligaments déchirés. Contre Viège, c'est Sprechler qui a été victime d'une clavicule cassée et il semble impossible qu'il puisse encore jouer cette saison.

KLOTEN—DAVOS, 3-5. — Ce fut la meilleure partie d'ensemble de la

saison disputée sur la patinoire de Kloten. Et la victoire de Davos sur Kloten est une tradition. Mais c'est surtout dans le dernier tiers que la décision s'est faite.

VILLARS—BERNE, 3-7. — Berne a fait hier dans la station vaudoise du hockey de tourisme. Avant le match déjà, Villars avait accepté son sort: la relégation. Egger ne fut pas retenu pour défendre la cage. C'est d'abord Riedo qui lui succéda, mais, dès la 9^e minute du deuxième tiers, ce dernier céda sa place à Bovey. Daniel Piller s'est vu infliger une pénalité de dix minutes. Le seul fait marquant du match, mis à part les sept buts de Berne, a été la refonte pour le dernier tiers de la ligne Wirz-R. et A. Berra. Elle marqua trois buts.

Konrad Hischier a conservé son titre

Le duel attendu entre le Valaisan Konrad Hischier, tenant du titre, et le Schwytzois Alois Kaelin, n'a pas eu lieu, dimanche, au Sentier, dans le cadre du championnat suisse de fond 30 km. Kaelin avait, en effet, déclaré forfait, de même d'ailleurs que l'ancien champion suisse Baume. En l'absence de Kaelin, Hischier a dominé tous ses rivaux, et c'est avec plus de quatre minutes d'avance qu'il a conquis son troisième titre sur la distance (il s'était déjà imposé en 1962, à Charmey, et l'an passé, à Riederalp).

L'épreuve s'est disputée par une température de moins 17 degrés, malgré le soleil. Le parcours choisi (une boucle de 15 km. à couvrir deux fois) ne comportait pas moins de 350 m. de dénivellation. Il présentait donc passablement de difficultés. Au terme de la première boucle de 15 km., Konrad Hischier, crédité de 54'02", était déjà nettement en tête devant Denis Mast (55'59") et Josef Haas (56'03"). Ces positions ne devaient pas être modifiées durant la seconde boucle. Hischier profitait de son excellente condition physique pour augmenter encore son avance, cependant que, derrière lui, un sévère duel opposait Denis Mast et Josef Haas pour la deuxième place. Cette lutte tournait finalement à l'avantage du Romand, qui prenait la seconde place avec quatre secondes d'avance sur son rival. La quatrième place est revenue

au premier des seniors I, le Davosien Paul Bebi, qui a toutefois concédé plus de sept minutes au vainqueur.

Voici les résultats:

1. Konrad Hischier, Obergoms, 1 h. 50'05"; 2. Denis Mast, Les Cernets, 1 h. 54'20"; 3. Josef Haas, Marbach, 1 h. 54'24"; 4. Paul Bebi, Davos, 1 h. 57'21" (premier seniors I); 5. Franz Kaelin, Einsiedeln, 1 h. 58'01"; 6. Henri Niquille, La Brévine, 1 h. 59'31"; 7. Bernard Brandt, La Brévine, 2 h. 00'11"; 8. Franz Oetiker, Coire, 2 h. 00'30"; 9. Hermann Kreuzer, Obergoms, 2 h. 00'57"; 10. Michel Haymoz, Riaz, 2 h. 01'31".

Seniors II: 1. Jean-Pierre Pellouchoud, La Brévine, 2 h. 07'10".

Seniors III: 1. Walter Zitterli, Satius, 2 h. 33'47".

Seniors IV: 1. Ernest Wirz, Le Locle, 2 h. 35'54".

Ski Les courses internationales du Lauberhorn
PÉRILLAT et SCHRANZ, grands vainqueurs

La journée de dimanche des courses internationales du Lauberhorn, à Wengen, a été favorable à deux des plus brillants skieurs de ces dernières

années: le Français Périllat (26 ans) a remporté pour la troisième fois le slalom spécial du Lauberhorn (il avait déjà triomphé à Wengen en 1963 et

en 1965) et l'Autrichien Schranz (27 ans) a réédité son succès de l'an dernier dans le combiné.

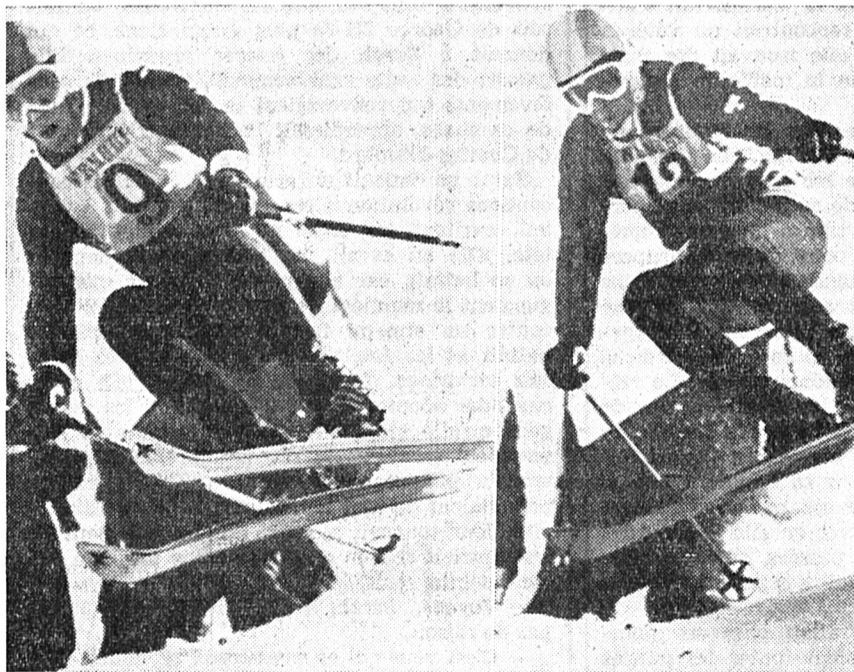
A cette occasion, les Français ont en partie fait oublier leur échec de la veille dans la descente. Derrière Périllat, c'est, en effet, l'un de leurs espoirs, Melquiond, qui a pris la deuxième place. Leur succès d'ensemble est complété par la sixième place de Killy (qui, médiocre dans la première manche, se montra le meilleur dans la seconde) et la huitième de Jauffret.

Les Autrichiens ont dû se contenter des troisième, quatrième et cinquième rangs, alors que les Suisses ont subi une nouvelle et sévère défaite qui provient avant tout du peu de temps qu'ils ont consacré jusqu'ici à l'entraînement du slalom, mais aussi à des numéros de dossards qui étaient loin d'être favorables. Seuls Giovanoli (12^e) et Favre (13^e) ont réussi à trouver place parmi les quinze premiers, alors que Bruggmann et Kaelin venaient s'ajouter à la liste déjà longue de ceux qui ont chuté ou qui ont été disqualifiés.

L'un des plus malchanceux de la journée a sans doute été l'Américain Kidd, qui avait dominé tous ses rivaux dans la première manche et qui était ainsi devenu le grand favori pour le combiné. Il manqua cependant l'une des dernières portes de la seconde manche et perdit ainsi toutes ses chances de réussir le double.

● Slalom spécial: 1. Périllat (France), 109"32 (55"35, 53"97); 2. Melquiond (France), 109"99 (56"32, 53"67); 3. Digruber (Autriche), 110"47 (55"01, 55"46); 4. Nindl (Autriche), 110"84 (56"24, 54"60); 5. Schranz (Autriche), 111"55 (57"01, 54"54); 6. Killy (France), 111"69; 7. Heuga (Etats-Unis), 112"47; 8. Jauffret (France), 112"90; 9. Manninen (Finlande), 113"16; 10. Rohlen (Suède), 113"94. Puis: 12. Giovanoli (Suisse), 114"13; 13. Favre (Suisse), 115"25; 26. Daetwyler (Suisse), 120"22; 33. Minsch (Suisse), 125"49; 40. Schlunegger (Suisse), 129"71; 42. Huggler (Suisse), 134"10.

● Combiné: 1. Schranz (Autriche), 10,44; 2. Killy (France), 28,21; 3. Périllat (France), 29"48; 4. Favre (Suisse), 32"49; 5. Digruber (Autriche), 33"68; 6. Giovanoli (Suisse), 34,64; 7. Melquiond (France), 37"93; 8. Jauffret (France), 47"59; 9. Kidd (Etats-Unis), 49"47; 10. Manninen (Finlande), 49,84. Puis: 17. Daetwyler (Suisse), 58,25; 23. Minsch (Suisse), 72"50; 31. Huggler (Suisse), 106,63; 33. Schlunegger (Suisse), 119,14. Il y eut 44 classés.



Notre photo: A gauche, Schranz, vainqueur de la descente; à droite, le Suisse Minsch, classé deuxième.

La descente des courses du Lauberhorn a permis, samedi, à l'équipe suisse de signer une magnifique performance d'ensemble. En effet, bien que la victoire individuelle ait échappé aux skieurs à croix blanche — elle est revenue pour la troisième fois à l'Autrichien Karl Schranz — cette 36^e descente du Lauberhorn restera marquée dans les annales du ski helvétique. En classant quatre hommes aux places d'honneur (2-5) derrière Schranz, la Suisse, avec, en plus, les septième, huitième, treizième et quatorzième rangs, a réalisé une performance difficilement comparable. Ainsi, le duel Suisse—Autriche prévu a tourné à l'avantage de la Suisse, qui a pratiquement classé toute son équipe nationale dans le premier groupe. Les Suisses ont donc récolté des points FIS précieux pour le Chili.

L'Autrichien Karl Schranz (27 ans), champion du monde de la spécialité en 1962, a été le seul à pouvoir inquiéter les Suisses. Il a inscrit son nom pour la troisième fois au palmarès de l'épreuve, qu'il avait déjà remportée en 1959 et en 1963. Le skieur de Saint-Anton a battu dans l'ordre Minsch, Bruggmann, Huggler et Favre. Derrière l'Autriche et la Suisse, les autres nations ont dû se contenter de rangs relativement modestes: les Etats-Unis avec la onzième place de Kidd, la France avec la douzième place de Lacroix et l'Italie avec la seizième place de Nicolo.

PROGRAMMES



RADIO + TÉLÉVISION

Lundi 17 janvier:
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Vie musicale. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 20.00 Magazine 66. 20.20 Enigmes et aventures. 21.20 Quand ça balance. 22.30 Inf. 22.35 Cinéma. 23.00 Actualités du jazz. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mélodies et rythmes. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Oliver Twist», feuilleton. 20.30 Pages de Mozart. 21.30 Découverte de la littérature. 21.50 Chœur de la Radio romande. 22.10 Français universel. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Orchestre. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.05 Disques. 19.00 Inf. 19.40 Echo du temps. 20.00 Concert demandé. 21.30 Récit d'espionnage. 21.55 Orchestre. 22.15 Inf. 22.25 Entre le jour et le rêve. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 17.00 La Giostra. 18.00 Les jeunes aussi. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 Horizons. 19.40 Aventures de Popeye. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Grands écrivains. 21.00 En votre âme et conscience. 22.30 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 17.55 TV scolaire. 18.25 Magazine féminin. 18.55 L'avenir est à vous. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «L'Abonné de la ligne U», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Si Perrault m'était conté. 21.30 «La Douceur du Village», film. 22.20 Jugez vous-même. 22.40 Actualités.

Mardi 18 janvier:
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.00 Miroir-flash. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Bonheur à domicile. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Oliver Twist», feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Au gré des airs. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Fantaisie sur ondes moyennes.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Mus. pop. 7.00 Inf. 7.10 Mus. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. de ballet et de concert. 9.00 Inf. 9.05 Emission récréative. 10.00 Inf. 10.05 Concerto. 10.20 Emission radiocolaire. 10.50 Disques. 11.00 Inf. 11.05 Chants et danses pop. 11.30 Ensemble à vent. 12.00 Pour la campagne. 12.50 Inf. 12.50 Compliments. 13.00 Mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emission radiocolaire. 15.00 Inf. 15.05 Airs d'opéras.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.30 TV scolaire. 10.05 Mathématiques. 12.30 Paris-Club. 14.05 TV scolaire. 14.35 Notre monde.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football, rien que football

Inter champion du premier tour

Championnat d'Italie de première division (17^e journée): Catania—Milan, 1-1; Foggia—Cagliari, 0-0; Internazionale—Napoli, 0-0; Lanerossi Vicenza—Bologna, 1-1; Lazio Roma—Fiorentina, 0-0; Spal Ferrara—Brescia, 0-2; Torino—Atalanta Bergamo, 2-1; Varese—Roma, 0-0; Sampdoria—Juventus, 0-0. — Classement: 1. Internazionale, 25 points; 2. Milan, 24; 3. Napoli, 23; 4. Juventus, 21; 5. Bologna, 20.

L'Espagnol Luis Suarez a été sérieusement blessé à San Siro au cours du match Internazionale—Napoli. Il a subi une violente charge de la part de l'attaquant napolitain Juliano, lequel a été expulsé pour ce geste par l'arbitre. Suarez a dû être conduit à l'hôpital avec une luxation de l'épaule gauche.

LE SPORT-TOTO

Aston Villa—Nottingham Forest, 3-0. Blackburn Rovers—Arsenal, 2-1. Blackpool—Everton, 2-0. Leeds United—Stoke City, 2-2. Leicester City—Chelsea, renv. (tip 2). Sheffield United—Burnley, 2-1. Eintracht Francf.—Bayern Mun., 0-0. Meiderich—Stuttgart, 5-2. Munich 1860—Nuremberg, 1-1. Werder Brême—Hanovre 96, 3-3. Internazionale—Napoli, 0-0. Lanerossi Vicenza—Bologna, 1-1. Lazio—Fiorentina, 0-0.

Colonne des gagnants

1 1 1 x 2 1 x 1 x x x x x

Munich 1860 tenu en échec

Championnat d'Allemagne (19^e journée): Borussia Neunkirchen—Borussia Dortmund, 1-3; Tasmania Berlin—Borussia Mönchengladbach, 0-0; Eintracht Brunswick—Hambourg, 1-4; Munich 1860—Nuremberg, 1-1; Meiderich—Stuttgart, 5-2; Werder Brême—Hanovre 96, 3-3; Karlsruhe—Schalke 04, 1-0; Cologne—Kaiserslautern, 3-2; Eintracht Francfort—Bayern Munich, 0-0. — Classement: 1. Munich 1860, 19 matches, 30 points; 2. Bayern Munich, 19-29; 3. Borussia Dortmund, 18-27; 4. Cologne, 19-26; 5. Eintracht Francfort, 18-22.

Où en sommes-nous ailleurs ?

ANGLETERRE: 1. Liverpool, 27-39; 2. Burnley, 26-36; 3. Leeds United, 24-33; 4. Manchester United, 26-33; 5. Tottenham Hotspur, 26-31.

ESPAGNE: 1. Atletico Madrid, 19-27; 2. Real Madrid, 18-25; 3. Barcelone et Atletico Bilbao, 19-23; 5. Pontevedra, 19-22.

BELGIQUE: 1. Anderlecht, 29 pts; 2. Saint-Trond, 27; 3. Beerschot, 23; 4. Standard, 20; 5. Malinois, 18.

PORTUGAL: 1. Sporting Lisbonne, 25 pts; 2. Benfica, 23; 3. Guimaraes, 22; 4. Porto, 19; 5. Varzim, 15.

ATHLÉTISME. — L'état de santé de Schirmer, entraîneur de l'équipe ouest-allemande de décathlon, est toujours critique. Victime d'un accident de la circulation, survenu vendredi dernier, il avait été retiré inconscient des débris de sa voiture, souffrant de fractures à plusieurs vertèbres et d'une commotion cérébrale.

La Coupe de France Des amateurs éliminent le Stade français

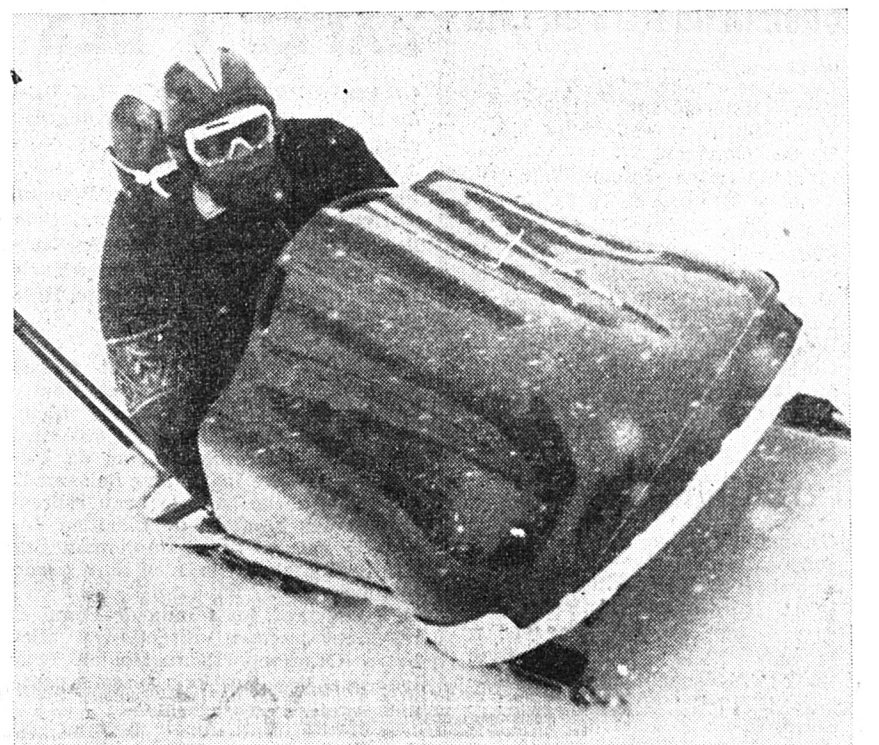
Matches entre équipes professionnelles: A Valenciennes, Lille bat Lens, 3-0; à Paris, Strasbourg bat Saint-Etienne, 3-1; à Marseille, Nice bat Monaco, 1-0; à Bordeaux, Rouen et Limoges, 0-0 ap. prol.; à Dijon, Sochaux bat Grenoble, 4-1; à Toulon, Cannes bat Marignane, 1-0; à Sète, Marseille bat Bordeaux, 2-0; à Alès, Red-Star Paris bat Montpellier, 3-1 ap. prol.; à Bayonne, Toulouse bat Angoulême, 3-0 ap. prol.; à Caen, Cherbourg bat Boulogne, 3-0; à Aix, Ajaccio bat Sedan, 1-0 ap. prol.

Matches entre équipes professionnelles et amateurs: A Creil, Valenciennes (pro) bat Mantes (a), 2-0; à Longwy, Metz (a) bat Stade français (pro), 2-0; à Arles, Nîmes (pro) bat Miramas (a), 2-1; au Mans, Nantes (pro) bat Laval (a), 3-1; à Montluçon, Lyon (pro) bat Blois (a), 3-1;

à Amiens, Racing Paris (pro) bat Cambrai (a), 2-0; à Mulhouse, Reims (pro) bat A.-S. Strasbourg (a), 1-0; à Nice, Avignon (pro) bat Gazelec Ajaccio, 3-1 ap. prol.; à Louhans, Aix-en-Provence (pro) bat Cuisseaux (a), 1-0; à Imphy, Toulon (pro) bat Decize (a), 2-0; à Poitiers, Niort (a) bat Béziers (pro), 2-1 ap. prol.; à Toulouse, Bastia (pro) bat Cazères (a), 3-2. Les matches Rennes—Calais, Besançon—A.-S. Mulhouse, Angers—Châteauroux et Forbach—Saint-Dizier ont été renvoyés.

Matches entre amateurs: A Blanzey: Gueugnon bat Chaumont, 2-1; à Quimper, Saint-Brieux bat Vannes, 3-2; à Millau, Vichy bat Agde, 3-1 ap. prol. Le match Quevilly—Aulnoye a été reporté, ainsi que Beauvais—Abbeville (cette dernière rencontre comptait pour le sixième tour).

Deux fois champions suisses



A Saint-Moritz se sont disputés, samedi et dimanche, les championnats suisses de bob à deux et à quatre. Ils ont été marqués par le magnifique succès de l'équipe de la station qui a remporté les deux titres. En effet, samedi, dans le bob à deux, si l'équi-

page anglais Nash-Dixon (qui poursuit sa préparation en vue des championnats du monde) a remporté la première place, la deuxième place a été très disputée et elle fut enlevée par la paire Gion Caviezel-Willy Birk, de Saint-Moritz (notre photo).

Dimanche, le bob à quatre a été remporté par l'équipage engadinois de Gion Caviezel, sacré champion national de bob à deux la veille, qui a battu de 34 centièmes de seconde le bob zurichois de Jean Wicky, tenant du titre.

Sélections

A l'issue des championnats suisses, la Commission technique de la Fédération suisse a désigné ses sélectionnés pour les championnats du monde qui auront lieu à Cortina. Ce sont:

Bob à deux: Suisse I (Caviezel-Birk) et Suisse II (Leu-Zimmermann). Bob à quatre: Suisse I (Caviezel) et Suisse II (Wicky).

CONVOICATIONS DU PARTI

VEVEY. — Jeunesses socialistes: RECTIFICATIF

La conférence qui devait donner Jean-Jacques Leu, avocat et député, sur «Fentener» est supprimée, ceci afin de ne pas nuire à l'intéressé dont l'affaire est toujours en cours. En revanche, l'exposé de Jacques Morier-Genoud «La responsabilité gouvernementale à travers l'affaire des Mirages» est, lui, maintenu.

Lundi 17 janvier, Hôtel Touring et Gare (salle à manger, 1^{er} étage), à 20 heures.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Assemblée générale de section, mercredi 19 janvier à 20 h. 15, nouvelle salle du 2^e étage de la Maison du Peuple.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Commission féminine. Mercredi 19 janvier, à 19 h. 30, à la salle du 2^e étage, Maison du Peuple. Ordre du jour selon convocation individuelle.

LE LOCLE. — Assemblée générale du parti au Cercle ouvrier, mercredi 19 janvier, à 20 h. 15 précises. Ordre du jour: 1. Congrès annuel du Parti socialiste neuchâtelois; 2. Exposé d'Henri Eisenring sur «Les améliorations de l'aide complémentaire aux vieillards, survivants et invalides».

CANTON DE VAUD

MONTREUX ET ENVIRONS. — Groupement féminin du Parti socialiste. Mardi 18 janvier 1966, à 20 h. 30, au café du Marché, 1^{er} étage, à Montreux. Ordre du jour: rapports, clichés et petite manifestation du deuxième anniversaire. Tous les membres du parti sont cordialement invités.

CANTON DE GENEVE

GENEVE. — La Commission fiscale est convoquée pour lundi 17 janvier 1966 à 18 h. 30, au secrétariat du parti, rue Argand 4.

GENEVE. — La Commission de presse est convoquée lundi 17 janvier 1966, à 20 h. 30, au Café des Voyageurs, place des XXII-Cantons.

SECTION RIVE DROITE. — Séance de comité mardi 18 janvier 1966, à 20 h. 30, local à désigner.

SECTION AIRE, BALEXERT, CHATELAIN, VERNIER. — Assemblée générale annuelle, jeudi 20 janvier, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, rue Edmond-Vaucher 1, Châtelain. Rapports annuels et élection des instances.

Roman de A. BACHELIN

SARAH WEMYSS

Roman de A. BACHELIN

— Bah ! répondit-il surpris, et qu'en dit l'enfant ?

— Oh ! père, je serais heureuse, ravie...

— Mais vous me la rendez ?

— Comme un bien précieux dont nous ne voudrions pas vous priver trop longtemps.

Le comte eût volontiers accompagné les voyageurs jusqu'à Dunkerque ; mais, se sentant attristé à l'idée de revoir la mer qu'il ne pouvait plus franchir, il quitta les voyageurs à Paris et reprit la route de Suisse.

On devine les émotions, les émerveillements de Sarah en arrivant en Ecosse ; elle y rencontra un accueil qu'elle ne s'expliqua pas tout d'abord : on l'entourait, on la fêtait. Elle apprit sur la terre natale de son père qu'il s'était conduit en vaillant : tous prononçaient son nom avec admiration et respect.

L'Ecosse était bien le pays dont sa mère lui avait parlé tant de fois ; à la vue des lacs et des montagnes, la réalité dépassait même les visions de son esprit. Un champ de bataille où les Ecosseis avaient été victorieux la transportait d'admiration, et, quand elle rencontrait un vétéran des campagnes de 1745, elle trouvait des mots qui furent pour plus d'un la meilleure des récompenses.

Après avoir passé l'été dans les environs de Dundee, au bord du golfe de Tay, elle s'installa l'hiver à Edimbourg chez ses parents. Ici avait régné Charles-Edouard ; de sa fenêtre elle apercevait Holyrood, qu'elle visita à plusieurs reprises. Elle ne se contentait point de la vue superficielle des choses et demandait des explications précises, manifestant ses sentiments avec une liberté qu'il fallait souvent réprimer. Elle parlait imprudemment, même en face des gardiens du vieux château et des soldats anglais. La raison ne pouvait pas calmer les effervescences de cette nature, dont les côtés excessifs semblaient se développer depuis son arrivée en Ecosse.

Sarah était une joie pour sa famille. Si quelques-uns s'effrayaient de ses audaces, d'autres se réjouissaient de retrouver en elle le sang des héros de toutes les luttes passées, qu'on se plaisait à lui raconter pour voir ses yeux briller au récit des batailles.

D'Edimbourg elle s'en allait chez ses nombreux parents qui habitaient toutes les parties de l'Ecosse. C'est ainsi qu'elle visita Inverness, Nairn et Culloden.

« C'est bien la fille de lord Wemyss », disait-on en la voyant, enfiévrée, parler d'événements qui ne troublaient plus la placidité des montagnards. Elle voulait voir aussi le château d'où sa mère était partie, de nuit, après avoir tiré sur l'officier anglais qui la menaçait, la grotte où elle s'était réfugiée avant de s'embarquer avec son père... Comment ces gens d'Ecosse pouvaient-ils vivre si tranquillement ? Acceptaient-ils donc leur défaite et leur honte ? On lui répondait qu'il fallait bien se soumettre, que le paysan devait vivre de son travail et non de prises d'armes et de pillage. Quelques-uns lui expliquaient encore qu'un changement de régime ne modifierait en rien la vie du campagnard, qui resterait la même sous les Stuarts ou sous les Hanovres.

Un événement venait cependant de remettre en cause les revendications du passé : George II venait de mourir.

— Eh bien ?... disait Sarah.

— Eh bien, c'est son fils qui lui succède : après George II, George III, c'est ainsi, répondait-on.

— Mon Dieu ! Alors il n'y aura rien ?

— Qu'y aurait-il donc ? Parle-t-on de soulèvement ou même de mécontentement quelque part ? Je ne crois pas, disait lord Duncan. Quand les soulèvements doivent réussir, il faut qu'ils éclatent d'eux-mêmes et partout à la fois. Bah ! envers et contre tous, nous sommes écossais et resterons écossais.

— Oui, mais soumis à un roi d'Angleterre.

— Ma chère Sarah, vous êtes terrible et ferez bien de tempérer vos sentiments. Le couronnement du roi aura lieu prochainement : vous viendrez avec nous à Londres et prêterez serment et fidélité à George III, qui sera heureux de recevoir l'hommage d'une si charmante fille.

— Moi, jamais !

Les préparatifs du départ absorbèrent les autres préoccupations, et comme les nouveaux souverains sont toujours les bienvenus, on faisait de George III le plus grand éloge, ce qui donnait à Sarah des colères soudaines. Elle passait des nuits sans sommeil, rêvant de soulèvements qui renversaient le roi, et du milieu de ce chaos, apparaissait la figure triomphante de Charles-Edouard.

Sarah se donnait un grand rôle dans ces conceptions révolutionnaires, où elle figurait à cheval, excitant les paysans et marchant à leur tête. Elle ne savait pas précisément comment on se battait, car elle ne se rappelait que vaguement le régiment de Fitz-James manœuvrant contre un ennemi fictif... mais enfin elle se battait, et les Anglais fuyaient devant les Ecosseis victorieux. Dans son excitation, elle cherchait des adeptes autour d'elle, parmi les jeunes gens qu'elle stupéfiait en leur demandant s'ils voulaient essayer une révolution. Quelques-uns, amusés par ses extravagances, l'approuvaient, puis riaient de tout leur cœur ; la jeune fille irritée leur tournait alors le dos brusquement ou les injuriait si bien que, plus d'une fois, son oncle dut intervenir.

— Voyons, Sarah, lui disait-il, vous n'avez pas de raison...

— C'est vous qui en avez trop ! répliquait-elle. Je ne vous comprends pas, je ne sais plus où je suis ; il n'y a donc plus d'Écossais en Ecosse !... Ah ! je vous jure que votre roi saura qu'il reste au moins une Écossaise pour le haïr et le combattre, puisque les hommes ne savent plus le faire.

— Mais elle est folle, cette fille-là, disait lord Duncan ; il y a des moments où elle me fait peur...

Sarah détestait Londres avant d'y arriver ; elle considérait cette ville comme la cause des malheurs de l'Ecosse. On n'y parlait plus que du couronnement, dont toutes les cérémonies avaient été réglées à l'avance avec une rectitude anglaise. Le matin de ce jour solennel, Sarah fut levée et habillée la première, mais la préoccupation de tous empêchait qu'on ne s'aperçût de sa pâleur et de sa fièvre. Chacun du reste était empressé dans la maison, que parcouraient de haut en bas les femmes de chambre et les laquais.

(A suivre.)

ÉCRIVAINS D'AUJOURD'HUI CHOLOKHOV

Mikhaïl Alexandrovitch Cholokhov, Prix Nobel de littérature 1965, est né en 1905, dans la région de Rostov-sur-le-Don. A quinze ans, il est emporté par la tourmente révolutionnaire. Soldat de la Garde rouge, il poursuit à travers les steppes du Don les bandes contre-révolutionnaires que sont venus secourir les Alliés franco-anglais. Il est même fait prisonnier et seule sa jeunesse lui vaut d'en réchapper.

A l'issue de la guerre civile, il part pour Moscou, où on le voit exercer un peu tous les métiers — pareil en cela à certains de ses confrères américains, Faulkner ou Steinbeck : maçon, docker, comptable. Revenu au pays natal, il publie ses premiers essais littéraires, les *Nouvelles du Don*. Puis, à partir de 1928 et jusqu'en 1940, il travaille à son premier roman épique, conçu sur le modèle de la *Guerre et la Paix* de Tolstoï : *Le Don Paisible*, qui remporte un immense succès, non sans lui causer cependant quelques ennuis du côté du pouvoir.

La création de cette fresque énorme — plus de deux mille pages dans l'édition française — ne l'empêche pas de faire paraître un autre roman, *Les Terres défrichées*, consacré à « la réforme révolutionnaire du village, la collectivisation ». Au lendemain

venus de loin », et qui prétendaient imposer leur volonté, lever les impôts, recruter des troupes. Et voilà ce qui fait, je pense, la valeur du roman : Cholokhov est un militant communiste, membre du Comité central du Parti ; de plus, il entreprend d'écrire un roman « historique », en ce sens que l'histoire, et les événements historiques, et plus particulièrement la Révolution, y jouent un rôle de premier plan. D'un autre côté, il estime que l'art doit être « réaliste socialiste » et que « le réalisme socialiste, c'est l'art de la vérité, comprise par l'artiste à partir des positions du parti de Lénine », « l'art qui aide activement les hommes à édifier un monde nouveau ». (Rapporté par Vladimir Perventsev.) On pouvait donc craindre de le voir écrire un roman « engagé », où de vertueux communistes auraient été aux prises avec de méchants non-communistes, vipères lubriques contre-révolutionnaires et vendues au capitalisme occidental. Or, il n'en est rien. Grigori Mélékhov et les siens sont des Cosaques, qui luttent contre les Rouges. A aucun moment, le romancier ne cède à la tentation de leur donner tort, à la tentation de les noircir, de les rendre abjects, et leurs adversaires admirables ou seulement exemplaires. Dans ce livre,



de la Seconde Guerre mondiale, il entreprend enfin un troisième cycle, qui témoigne et qui témoignera — car il est inachevé — des épreuves subies par le peuple soviétique, de son courage, de son amour de la liberté : *Ils ont combattu pour la Patrie*.

J'avoue avoir commencé la lecture du *Don Paisible* non sans prévention. D'un côté, il y avait les admirables pages qu'André Bonnard lui consacre dans *Littérature soviétique*. Mais de l'autre, il y avait les propos assez plats prononcés par l'écrivain au XXII^e congrès du Parti — il est membre du Comité central — sur les « antipartis », les « contre-révolutionnaires », etc. ; et ceux tenus plus récemment, consternants à mon gré, au sujet de Pasternak.

Pourtant, je crois qu'il n'y a pas de doute : Cholokhov est un très grand écrivain, supérieur, en tant que romancier, à son malheureux rival Pasternak (une raison de plus qu'il aurait eue de n'en pas parler...) et qu'il est possible de comparer sans ridicule à Tolstoï.

Le Don Paisible** nous propose une geste, celle des cosaques du Don, de 1912 à 1922 : deux années d'avant-guerre, la guerre de 14 à 17, la révolution, la guerre civile, les premiers pas du nouvel Etat soviétique à travers les décombres de toute espèce...

C'est l'histoire du Cosaque Grigori Mélékhov, né vers 1895, sur les bords de ce Don qui est bien le personnage principal du livre. C'est l'histoire de sa famille, de son père le vieux Pantéléï Prokofievitch, grossier, brutal, bourru, mais au fond brave homme, bon, généreux, profondément humain, et surtout immensément naïf. C'est l'histoire de sa mère, Ilinitchna, la vieille paysanne, « sage et courageuse », qui sait que les mots ne servent à rien devant la douleur, et que « les larmes valent mieux que les yeux secs et les lèvres durement serrées ». De sa sœur, la petite Douniachka, qui aimerait bien vivre et aimer. De sa femme, la pauvre Natalia, pas très jolie, qu'il a épousée sans amour et qu'il n'est jamais parvenu à aimer vraiment, en dépit d'efforts sincères. De son amante, Aksinia, pour qui l'amour est la seule vérité. De son frère Petro et de sa belle-sœur ; de tout son peuple enfin, habitant sur les rives du « Don paisible ».

Or, au moment de la Révolution, le peuple cosaque s'est trouvé dans sa majorité du côté des Russes « blancs » contre les « Rouges », contre les communistes. Très attaché à ses traditions, il s'est soulevé en 1917 pour chasser ses maîtres russes. Mais très vite, l'aspiration révolutionnaire s'est trouvée combattue par une aspiration plus forte à l'autonomie. Les Cosaques s'étaient soulevés contre le pouvoir central ; ce pouvoir central avait changé, mais il n'en demeurait pas moins le pouvoir central, des « gens

où coulent tant de larmes, où tant de sang est répandu, tant de ruines accumulées, tant d'horreurs perpétrées, Cholokhov ne cache rien des faiblesses de ses héros, mais rien non plus de leur incontestable grandeur. Rien de l'héroïsme rouge, mais rien non plus des excès, de l'arbitraire, de la cruauté. Grigori choisit l'insurrection « blanche » ; son ami Michka Kochevoï choisit le bolchevisme. Un autre Cosaque, Korchounov, le beau-frère de Grigori, un « blanc » lui aussi, se déshonore en tuant la mère de Kochevoï, mais, auparavant, son vieux père, Miron, avait été abattu par les communistes. Et puis, tous les personnages, qu'ils soient d'un côté de la barricade ou de l'autre, sont capables de générosité, de pitié, d'amour du prochain. Il y a infiniment de tendresse humaine dans le « Don Paisible ». Le vieux Pantéléï Prokofievitch est ivrogne, voleur, despotique, ce qui ne l'empêche pas de témoigner à sa belle-fille, la malheureuse Natalia, d'une délicatesse de cœur infinie, et à ses petits-enfants, bien sûr, de tout « l'art d'être grand-père » le plus raffiné.

Cholokhov aime ses héros ; il leur fait confiance. Si quelques-uns d'entre eux se rendent coupables de crimes presque impardonnables, la faute en est moins à eux qu'àux circonstances inhumaines dans lesquelles ils se débattent : on ne fait pas impunément la guerre, on ne traverse pas la Révolution sans en être marqué ; on ne tue pas les hommes, on ne les voit pas massacrés sans en être durci et souillé.

Mais il y a le Don, qui continue de couler, les enfants qui naissent et qui naîtront et qui finiront bien, un jour, par connaître un monde plus juste et plus heureux : « Steppe de ma naissance ! Le vent amer écrase la crinière des juments et des étalons dans les troupeaux. Le vent a salé les naseaux secs des chevaux et eux, respirant l'odeur amère et salée, remuent leurs lèvres soyeuses et hennissent, sentant sur elles la saveur du vent et du soleil. Steppe de ma naissance sous le ciel bas du Don ! Sinuosités des vallées sans eau, des ravins d'argile rouge, infinité du jonc avec les empreintes de sabots couvertes d'herbe qui ressemblent à des nids, tumulus muets pleins de sagesse qui gardent enfouie la gloire cosaque, je m'incline très bas devant vous et je baise respectueusement toute la terre fade, steppe du Don trempée du sang cosaque qui ne rouille jamais. »

Et puis il y a les bêtes, les chevaux cosaques, les vaches et les veaux, qui participent eux aussi à la vie du village, les lièvres qui fuient à travers les guérets, les oiseaux dans le ciel et les poissons dans les eaux du fleuve. La vie en un mot, inusable et merveilleuse, en dépit des affres de l'Histoire.

Où, Mikhaïl Cholokhov, soixantième Prix Nobel de littérature, est un grand écrivain. JeanLouis Cornuz.

* In : « Etudes soviétiques », nov. 1965, Vladimir Perventsev.
** Huit volumes chez René Julliard, Paris, 1958-1964.

Les derniers exploits de la chirurgie

15 centimètres de moins!

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la chirurgie n'est pas toujours une « technique d'urgence ». Elle peut viser à améliorer l'apparence physique, comme le prouve le très récent exemple d'une jeune Anglaise, Anne Rowston, 19 ans, 2 m. 05, qui vient de se faire « raccourcir » de 15 centimètres. Ce n'est pas la première opération de ce genre, mais, jusqu'alors, on prétendait ne pas pouvoir réduire la taille de plus de 7 ou 8 cm. L'intervention chirurgicale s'est déroulée à l'Hôpital d'Owestry, dans le Cheshire, en Grande-Bretagne. Elle consiste à inciser la jambe par-derrière, juste en dessous du genou. On dénude l'os, on en découpe un fragment et on fixe un clou afin de resserrer les deux morceaux. Dans le cas d'Anne Rowston, l'opération a dû se dérouler en plusieurs fois, car il s'agissait de couper l'os à trois endroits. Après huit mois passés à l'hôpital, la jeune fille recommence à marcher normalement. Elle est guérie de ce complexe qui l'empêchait de mener une existence normale.

Les « pièces de rechange »

Bientôt, la chirurgie fera peut-être de nous de nouveaux êtres. Le chirurgien ne met-il pas déjà un certain nombre de « pièces de rechange » à notre disposition ? Nous pouvons avoir une bille de métal pour remplacer un os du poignet, lésé en cas de fracture, une oreille en matière plastique recouverte de peau, une mâchoire métallique, une valve aortique en silicone, une aorte en plastique nylon, un humérus en titane, un genou en vitellium... Le progrès scientifique fera qu'aussi, un jour, on parviendra à vaincre les réactions immunologiques de l'organisme et à greffer des estomacs, des reins, des foies... A ce moment, le chirurgien, d'acrobatie en acrobatie, sera parvenu à un sommet et deviendra sans doute, paradoxalement, inutile. En effet, la médecine aussi progresse de jour en jour et il arrivera que la chimie vienne à bout de presque toutes les maladies. Le bistouri du chirurgien ne sera plus là que pour réparer les lésions mécaniques. Mais en attendant cette ère nouvelle qui l'obligera à se « reconverter », le chirurgien de 1966 demeure un technicien parfait, doué, en sus, d'imagination et d'audace.

FRÉDY RICHARD.

La musique, élément majeur de l'enseignement en Hongrie

L'enseignement qu'il est convenu d'appeler primaire (et primaire supérieur) est dispensé en Hongrie à tous les enfants âgés de 6 à 14 ans, à l'école dite générale. Obligatoire et gratuite, cette scolarité de huit années permet de donner à tous les jeunes les connaissances qui ouvrent ensuite l'accès aux études secondaires, classiques ou techniques. Tel est donc le régime scolaire de base qui touche la jeunesse hongroise, dans les villes comme dans les campagnes.

La musique ouvre l'esprit

Or, il y a une quinzaine d'années, un groupe de pédagogues avait entrepris d'amender ce système. Ils se fondaient sur les travaux pédagogiques du grand compositeur Zoltan Kodaly qui affirme que la connaissance de la musique est tout aussi nécessaire à la formation de l'homme que les matières scolaires traditionnelles.

C'est dans la ville natale de Kodaly, à Kecskemet, dans cette grande plaine de la Hongrie centrale où l'essentiel des activités semble voué à l'agriculture, qu'une adepte du compositeur, M^{me} Lajos Nemesszeghy, groupant autour d'elle quelques professeurs, entreprit de mettre en pratique les idées du maître.

C'était en 1950. Ils ne disposaient alors que de locaux vétustes et, pour financer l'entreprise, que d'une partie des droits d'auteur de Kodaly.

Ainsi vit le jour la première « Ecole générale musicale » de Hongrie où, innovation justifiant ce titre, aux matières enseignées dans les autres établissements scolaires, s'ajoutaient des cours de musique, vocale et instrumentale. Les élèves, peu nombreux d'abord — les autorités considérant l'expérience d'un œil assez sceptique — passaient exactement les mêmes examens de fin d'année et de fin d'études que ceux des écoles générales ordinaires. Cependant, un fait curieux ne tarda pas à se manifester : il apparaissait de plus en plus clairement, lors de ces examens, que les élèves de l'école musicale possédaient des connaissances plus sûres et, surtout, avaient l'esprit plus ouvert. Leurs notes, tant en mathématiques qu'en langue hongroise, en histoire, en physique ou en sciences naturelles, étaient supérieures à celles de leurs camarades des écoles ordinaires ; qui plus est, ils manifestaient beaucoup plus d'intérêt à l'égard de sujets qui dépassent le cadre de l'enseignement scolaire habituel.

Comment expliquer ce fait ?

La musique est, sans doute, instinctive à l'homme. Un enfant, même sans dispositions artistiques particulières, fredonne ou chante et il est sensible à la musique que son oreille recueille. Si l'on part de ce phénomène naturel, si on le développe par un enseignement qui rend conscient ce qui n'était qu'instinctif, on parvient à ouvrir des horizons qui débouchent sur la culture. L'enfant apprend que tel air qu'il chante — ou joue sur un instrument — est de tel auteur ; que cet auteur vivait à telle époque — on rejoint ici l'histoire — qu'il s'intégrait à tel ou tel

courant d'idées — on ouvre une fenêtre sur la littérature et la philosophie... Ainsi, par le truchement de la musique, on prépare la connaissance des autres matières scolaires, mais en leur donnant un relief nouveau. Telles sont les raisons de l'« avance » prise par les élèves des écoles générales musicales : leur esprit a été « civilisé ».

L'école qui fait école

Aujourd'hui, à Kecskemet, la vieille masure des débuts a fait place à un bâtiment aux lignes modernes, confortablement équipé, où le soleil entre à flots. Le scepticisme initial des milieux officiels a fait place à un enthousiasme général... et à de grosses subventions. Car cette école a fait école. En effet, il existe maintenant cent établissements du même type dans le pays.

Leur programme est, pour l'essentiel, semblable à celui des écoles générales ordinaires, avec cette différence que, pendant les quatre premières années, les élèves (âgés de 6 à 10 ans) pratiquent aussi le chant pendant une heure chaque jour. Ainsi, comme le préconisait Zoltan Kodaly, les enfants, en même temps que lire, écrire et compter, apprennent « leur langue maternelle sur la base des chansons populaires du pays, à l'aide de la solmisation relative, et de façon qu'ils puissent utiliser la langue maternelle chantée avec la légèreté de la langue parlée ».

Au cours des quatre années suivantes, l'enseignement de la musique ne porte plus que sur quatre heures par semaine ; mais, outre la théorie musicale et l'histoire de la musique, chaque élève bénéficie aussi d'un enseignement instrumental : le simple pipeau des débuts fait place au violon — pour les plus doués — au piano ou aux instruments à vent pour les autres. D'autre part, les meilleurs instrumentistes peuvent jouer dans l'orchestre de l'école qui donne assez souvent des concerts. Ainsi, dans ces écoles, dont Kecskemet est le modèle, toute l'éducation est donnée sur un fond musical.

L'expérience de ces quinze années montre que la plupart des élèves embrassent pas pour autant une carrière de musicien ; seule, une minorité opte pour elle. Mais l'éducation donnée par ce type d'école générale a pour effet de peupler la société de jeunes gens plus cultivés, plus sensibles aux créations de l'art, des sciences, et de la civilisation en général.

GYÖRGY ARANYOSSY.

(Informations Unesco.)

CHRONIQUE GENEVOISE

Après une conférence: riches et pauvres

Tel était — à peu près — le titre de la conférence donnée par Tibor Mende, journaliste, écrivain, professeur, expert à l'ONU pour les questions économiques, à la Maison des étudiants, sous les auspices de l'Organisation pour les Nations Unies.

Présenté par G.-H. Martin, Tibor Mende — qui fut aussi un des conférenciers des Rencontres internationales de 1960 sur « La faim » — situa sa conférence plutôt comme une causerie suivie d'un entretien public, devant un auditoire particulièrement nombreux... puisque plus de la moitié de celui-ci était debout ou dans les couloirs... sinon dehors.

Comme tous ses exposés, celui-ci fut parfaitement objectif; Tibor Mende ne « paraît » pas prendre parti et présente les faits; à nous de juger.

La richesse et la pauvreté sont aujourd'hui non pas transposées, mais jugées à l'échelle internationale. Le monde se divise en nations riches et en nations pauvres; malgré toute l'aide aux pays sous-développés, l'écart ne cesse de croître entre les uns et les autres. La cause principale en est à rechercher dans la

détérioration des termes d'échange.

Nous vendons de plus en plus cher nos produits industriels; nous achetons de moins en moins cher les matières premières; tel tracteur qui valait 24 tonnes de sucre en 1955 en demande 40 en 1963; même chose pour le café, le riz, le caoutchouc; quand certaine de ces matières (le cuivre, par exemple), « bénéficiant » de la guerre du Vietnam, voient leurs cours doubler en deux ans, les pays producteurs n'en profitent pas puisque leurs mines (Chili, Congo) sont aux mains de sociétés étrangères.

Nous non plus d'ailleurs, car la baisse des cours ne se répercute guère aux magasins; le cacao est passé dans la même année de 100 à 50 pour remonter à 85. Comme nous le dit T. Mende, quel est l'état d'esprit du ministre des Finances du Ghana, par exemple, dont l'économie repose sur le cacao, et qui voit tous ses plans financiers de développement anéantis par une baisse des cours?

Concert de vielle au Musée d'art et d'histoire

La prochaine manifestation musicale au Musée d'art et d'histoire aura lieu lundi 17 janvier, à 20 h. 30, dans la salle des Armures. C'est un concert d'un genre assez particulier qui sera cette fois-ci proposé à notre public, puisque les services de la ville ont fait appel à l'artiste genevois René Zosso qui présentera un récital de chant et de vielle, avec le concours de trois autres musiciens: Thérèse Hirsch, chant et tambourin, André Jéquier, flûte et luth et Hilda Kühlewein, flûte à bec.

Cette soirée permettra d'apprécier les qualités d'un instrument ancien qui mérite certes d'être connu et auquel René Zosso s'est consacré avec un talent original.

Rappelons que la fréquentation des petits concerts au Musée d'art et d'histoire est gratuite.

Notre aéroport

Les premières chutes de neige de l'année ont sérieusement mis à contribution les équipes de déblayage de la piste et des voies d'accès. Leur efficacité a évité au trafic de subir de grosses perturbations. Pour qu'un avion atterrisse dans des conditions normales, il ne faut pas plus de 15 millimètres de neige sur la piste.

Avis aux navigateurs et riverains du lac

A la demande des autorités françaises, le niveau du lac sera exceptionnellement abaissé, dans le courant du mois de janvier, à la cote de 371 mètres 60.

Cette cote sera maintenue jusqu'en avril.

La crise de la construction européenne

Mercredi 19 janvier, à 20 h. 30, à la Salle Centrale, conférence de M. André Philip, ancien ministre, professeur à l'Université de Paris.

Union européenne des fédéralistes et Association européenne des enseignants.

Le conflit n'est plus entre l'Est et l'Ouest; le stade des idéologies est dépassé par l'économie; l'affrontement est entre ceux qui ont faim — et qui ont conscience de subir principalement une atteinte à leur dignité d'hommes, car, à la faim, on peut s'y habituer (!?) — et ceux qui, nantis, acceptent que leur relative richesse (qui laisse bien des ombres, nous le reconnaissons) soit basée sur la pauvreté des autres.

T. Mende n'a guère confiance dans les moyens d'aide actuels; déjà, il y a cinq ans, il concluait d'un ton déabusé que nous volions 100 dollars par an aux nations prolétaires... pour leur en rendre 10 en fin d'année afin de rassurer notre conscience; que toutes les « aides » représentaient 5% de ce qu'il faudrait faire et n'étaient « que de petits pansements sur une jambe pourrie ».

Toutefois, sa conclusion n'est pas pessimiste: le Kennedy Round, l'industrialisation des nations agricoles, l'abaissement des tarifs douaniers vont permettre ce qu'il appelle la seule politique intelligente: être allié de l'inévitable.

Il cite l'exemple Japon/Etats-Unis, Grande-Bretagne/Inde, où le « relais » des industries classiques des pays riches par les pays pauvres — s'il a entraîné certaines conversions douloureuses — a permis aux riches de consacrer plus de forces à la recherche scientifique, à une technique hautement spécialisée.

La discussion qui suivit permit au conférencier de répondre honnêtement à certaines questions délicates — s'il en esquivait d'autres. Il admit franchement — entre autres — que l'aide aux pays sous-développés est beaucoup trop accordée en fonction de critères politiques, et « pas toujours à ceux qui le méritent vraiment ». A des remarques sur l'ONU, il répondit que « l'utilité de l'ONU — même si elle n'en avait pas d'autre — serait de rendre respectables des idées qui n'étaient pas respectées ».

Nous pensons quant à nous que même si le conférencier n'avait pas eu autre chose à nous dire, le rappel de l'énorme côté positif de cette tribune des peuples valait le dérangement. Le « machin » peut paraître stérile aux « réalistes », ses bavardages oiseux; mais ceux qui en abusent maintenant, nous les avons fait taire hier (et de quelle façon!).

Qu'on s'en souvienne.

ETIENNE MENSIGNAC.

A l'harmonie La Lyre

Jean Treina nommé président

(Retardé). — Mardi 11 janvier dernier, l'harmonie La Lyre, musique ouvrière, a tenu son assemblée générale annuelle.

Dans son rapport, le président sortant, M. Louis Choffat, s'est plu à relever l'augmentation considérable des effectifs enregistrés en 1965: 17 adhésions contre 6 démissions seulement, ce qui porte le nombre des membres actifs à 67. Il a remercié ensuite le directeur, M. Cécil Rudaz, ainsi que le jeune et talentueux chef, M. Michel Tabachnick, sous-directeur, pour leur travail.

Les chevrons d'ancienneté suivants ont été remis: Ed. Rémy (avec quatre ans de retard) médaille vétérane de l'USMO pour 25 ans d'activité; L. Choffat, A. Pahud, L. Pin et Ch. Widmer: 5 ans; Ch. Deschanez, 10 ans; R. Schreiner, 15 ans; W. Boutelier, 20 ans; E. Bachmann, 30 ans, R. Desponds, 35 ans; Jean Hofmann, 55 ans. Prix d'assiduité: MM. M. Dubuis, R. Desponds et Ch. Copt.

Ont été nommés membres d'honneur, et recevront leur diplôme ce printemps: Emile Bachmann pour ses 30 ans d'activité, ainsi que M. André Chavanne, conseiller d'Etat.

Avant d'exprimer le désir de ne pas renouveler son mandat de président, M. Choffat a tenu encore à souligner la brillante activité de la Lyre en 1965 qui compte 92 répétitions et services, dont 14 dimanches, avec deux déplacements à Fribourg et à Bâle.

Le comité pour l'exercice 1966 a été constitué de la manière suivante: M. Jean Treina, président; MM. M. Dubuis et Louis Choffat, vices-présidents; J. Lienemann, secrétaire; R. Lambiel, trésorier; ainsi que M^{mes} M. Verdon et MM. J. Galli, Paul Kuffer, M. Thierrin, M. Bachmann et G. Tissot, membres adjoints.

La Commission musicale sera composée de: MM. A. Pahud, président; R. Schreiner et M. Bachmann.

LE COIN DU LAMPISTE

Sous cette chronique du 15 décembre dernier, je prenais à partie l'administration du Contrôle de l'habitant quant aux difficultés que rencontrent certains ouvriers étrangers auprès des guichets de la rue du 31-Décembre.

Il est indéniable qu'un malaise existe par la course à ces guichets qui sont rarement ceux auxquels vous devez vous adresser et qui vous renvoient à celui dont vous venez.

Mais rendons à César ce qui est à César. Après mon article, saine réaction de l'autorité incriminée, M. Perret, directeur du Contrôle de l'habitant, s'est défendu d'avoir à supporter une réputation qui date d'une époque qui ne le concerne pas. Reprenant point par point l'exemple cité, soit du saisonnier ayant changé de statut et ayant attendu deux ans son permis de séjour, il s'est avéré qu'aujourd'hui encore, il manque une pièce essentielle à l'établissement du permis que le requérant devait fournir aux autorités depuis un an déjà. Il y eut certes quelques défaillances de la part du Contrôle de l'habitant, mais ce dernier n'accepte pas qu'une erreur, d'ailleurs toute humaine, soit considérée comme l'image de l'organisation de son administration.

Rendons lui cette justice: un grand effort est fait tant dans le domaine de l'organisation que dans celui de la compréhension de certains problèmes douloureux à résoudre, qui, je le répète, sont les séquelles de la non

observance des directives fédérales en matière d'immigration.

Mais il faut le préciser, ni le nouveau chef du Département de justice et police, ni l'actuelle direction du Contrôle de l'habitant ne sont responsables de la politique suivie par leurs prédécesseurs.

En quoi je leur rends acte, ainsi que de la courtoisie avec laquelle ils ont démontré qu'on ne peut leur imputer les maux, qui ne sont souvent que des malentendus dont on les accable à tort.

AL

Augmentation des salaires dans les métiers du bâtiment 35 ct. à l'heure

Dans le cadre des pourparlers généraux actuellement en cours entre la FOBB-Genève et la Fédération genevoise des métiers du bâtiment en vue de fixer les conditions de renouvellement des divers contrats collectifs venant à échéance le 31 mars 1966, les sept métiers suivants: carrelage, charpente-menuiserie, couverture, gypserie-peinture, papiers peints, revêtements de sols, vitrerie, ont décidé, comme la maçonnerie et les travaux publics, de compenser le renchérissement par une augmentation générale des salaires dès la première quinzaine pleine de janvier 1966.

Compte tenu du fait que le dernier rajustement des salaires au coût de la vie a été fait à l'indice 211, le montant de l'augmentation a été fixé uniformément, pour tous les métiers, à 35 ct. par heure de travail pour les ouvriers qualifiés et à 30 ct. pour les manœuvres.

Ce faisant, les salaires sont considérés comme étant adaptés à l'indice 223.

Cet accord étant réalisé, les discussions générale puis professionnelles se poursuivront en vue de régler toutes les autres questions nécessaires au renouvellement des contrats collectifs.

A Saint-Gervais

L'Association des intérêts de ce quartier invite la population à assister à la soirée cinématographique publique et gratuite qu'elle organise le mercredi 19 janvier, à 20 h. 30, dans la Grande Salle du Faubourg.

Au programme: films sonores intitulés: « Guerre aux Insectes », (documentaire); « La Cage aux Rossignols », avec des artistes connus.

Participation de la société accordéoniste mixte Les Amis, sous la direction de M^{me} Suzanne Tami, directrice.

Enfants admis dès 7 ans. Salle chauffée. Entrée gratuite.

Lausanne

VILLE DE LAUSANNE ÉMISSION D'UN EMPRUNT

4 ³/₄ %

1966, de Fr. 30 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3 1/2 % Ville de Lausanne 1949, dont le solde encore en circulation de Fr. 29 500 000 arrive à échéance le 1^{er} mars 1966, et au financement de divers travaux.

Conditions de l'emprunt

Durée: 15 ans maximum

Titres: de Fr. 1000.— et Fr. 5000.—, au porteur
Cotation: aux principales bourses suisses

Prix d'émission

plus 0,60 % timbre fédéral

Délai de conversion et de souscription

du 17 au 24 janvier 1966, à midi

auprès des sièges, succursales et agences des établissements désignés ci-après et des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

CARTEL DE BANQUES SUISSES

La Chaux-de-Fonds

Conférence sur la musique contemporaine

Le sujet très controversé de la musique actuelle et la mise sur pied d'une saison complète pour 1966 à La Chaux-de-Fonds (mais intéressant tout le canton de Neuchâtel et la région) nécessitait quelques informations, et c'est pourquoi le CMC (concerts de musique contemporaine) a tenu conférence à l'Hôtel de Paris samedi à 11 h. 15. Des explications ont été données par M. E. de Ceuninck, sur la nécessité de jouer la musique qui se fait aujourd'hui, Lise-Martine Jeanneret, vice-présidente, sur le programme de concerts présenté par CMC, en 1966, et J.-M. Nussbaum, secrétaire, sur les projets du CMC. Il importe de savoir qu'en aucune époque de la culture, celle du passé n'avait comme actuellement submergé celle du présent, et aucun art actuel n'est à ce point la victime de son temps: les arts plastiques d'aujourd'hui rayonnent sur le monde; la littérature et le théâtre de l'époque sont entendus; le cinéma triomphe et les «films d'hier» sont «interdits de séjour», sauf dans les clubs de film. Seule la musique se cantonne dans l'art qui

«s'est» fait et renonce à pratiquer celui qui est en train de se faire. Le CMC tente non pas de renverser la vapeur (il ne s'agit surtout pas d'aller contre la musique classique ou romantique), non plus de présenter un programme de choc, mais de frapper tout de même un grand coup en organisant trois concerts avec des ensembles spécialisés, de créer des œuvres de 1966 (le «JDE» de Betsy Jolas, les «Sept Portes du Temps» de Jacques Guyonnet), d'illustrer les grands auteurs de ce temps, mais aussi du vingtième siècle (Webern, Debussy, Bartok) et de se préparer à l'audition régulière des contemporains. Enfin, il est normal de créer autour de la meilleure salle de musique du canton, celle de La Chaux-de-Fonds, l'activité de la section neuchâteloise et jurassienne de la Société internationale de musique contemporaine. Pour M. E. Emery, professeur au Gymnase et au Conservatoire, qui salue avec faveur l'entreprise, il s'agit surtout de prévoir l'avenir et d'avoir vraiment la patience de prendre connaissance du langage musical de 1966.

LA FAUSSE NOTE de La Lyre n'en était vraiment pas une!

Le cabaret est un genre fort difficile. Savoir doser dans les proportions idéales le rire, la satire, l'entrain, le piment n'est, de loin, pas à la portée du premier venu, et les exemples d'échecs navrants foisonnent non seulement chez ceux des amateurs qui ont voulu en tâter, mais aussi, et plus souvent qu'à leur tour, chez des professionnels.

La musique La Lyre, sous l'impulsion de son dynamique président, M. A. Aubry, avait décidé, cette année, pour faire une entorse bienvenue à la tradition du loto ou de la tombola, de monter un spectacle de cabaret.

En cinq mois de travail, avec des moyens réduits à l'extrême, une équipe de membres de la société, accompagnés d'épouses ou de fiancées, a mis sur pied un spectacle «maison», décors, costumes, maquillage, régie du son, éclairage, tout étant réalisé par lesdits membres, sur des textes et dans une mise en scène de M. Aubry, qui s'est affirmé une fois de plus plein d'idées et de talent.

Intitulé «La Fausse Note», ce cabaret n'en est pas une! Malgré les petites imperfections, les légères maladrotes, les quelques longueurs inévitables lors d'une première expérience d'amateurs, le spectacle de la Lyre a toutes les qualités qui font le bon cabaret. L'imagination de M. Au-

bry a produit des sketches et chansons drôles, originaux, pleins d'entrain, parfois d'une roserie pas méchante. Beaucoup des interprètes font montre de réelles dispositions et tous «enlèvent le morceau» avec verve.

La salle du Café Balinari n'est pas idéale pour une telle entreprise, et les moyens de la «troupe» étaient, nous l'avons dit, très restreints. Mais M. Aubry a tiré le maximum des possibilités et la mise en scène, le son et les éclairages étaient d'une minutie et d'une efficacité surprenantes.

Le public qui se pressait dans la petite salle de la rue Fritz-Courvoisier était visiblement enthousiasmé et n'a pas ménagé ses encouragements aux acteurs et aux réalisateurs (ils sont souvent les deux à la fois, surtout le «grand chef» Aubry, qui se démène avec autant de bonheur sur les planches qu'en coulisse!).

Devant ce succès, la Lyre a décidé de présenter son cabaret encore les 12, 19 et 29 février, avant de préparer peut-être une tentative de plus grande envergure... mais ça c'est une autre histoire!

Mentionnons encore l'agréable production, en début de soirée, du quatuor de saxophonistes de la Lyre, au répertoire riche et varié, et la présentation joviale du sympathique directeur, M. Grosclaude. M. K.

Un très beau concert de l'Orchestre de chambre

Samedi, à la Salle de Musique, l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, sous la direction de M^{me} B. Schiffmann, poursuivait sa saison musicale commencée en décembre à Pontarlier, par un concert gratuit de musique baroque. Telemann, Haydn, Ricciotti, Pergolèse, Haendel étaient au programme, et l'aspect récréatif des œuvres jouées n'enlève rien à la qualité de l'interprétation qui en fut donnée. Un certain dépouillement, une absence totale de prétention rendirent ce concert très agréable.

Diverses dans leurs titres, les œuvres baroques étaient semblables dans leur esprit, dominé par ce caractère

de divertissement qui fait leur charme. Pour ménager un contraste, l'orchestre avait choisi une œuvre d'un musicien allemand contemporain, Harald Genzmer, qui par son inspiration, son style entièrement différent, apporta la diversion nécessaire.

Félicitons ces musiciens amateurs et professionnels qui vont maintenant entreprendre une tournée dans toute la région horlogère française (Audincourt, Besançon, Châlon-sur-Saône), marquant peut-être le début d'un rayonnement de la musique classique chaux-de-fonnaire. R.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Oliver Twist». PALACE: 15.00 et 20.30, «La Chute de l'Empire romain». EDEN: 20.30, «La Grosse Caisse». SCALA: 20.30, «Zorba le Grec». PLAZA: 20.30, «Ces Merveilleux Fous volants dans leurs Drôles de Machines». CORSO: 20.30, «Guerra secreta». REX: 20.30 «Es geschah am Hellichten Tag» («Ça s'est passé en Plein Jour»).

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, rue Neuve 9.

HANDBALL: La Chaux-de-Fonds gagne à Genève

Servette—La Chaux-de-Fonds, 13-14 (5-6). — L'équipe chaux-de-fonnaire, a pu compter avec la rentrée d'Allemann.

Dans l'ensemble, le match fut plaisant, du moins techniquement, car, pour les spectateurs qui avaient fait le déplacement au Pavillon des Sports de Genève, ils devaient battre des pieds et des mains, non seulement pour encourager les joueurs mais pour... se réchauffer!

Après la pause, Servette prit le mors aux dents et marqua successi-

vement trois buts. Ce fut le plus grand écart de buts enregistré au cours de ce match. A quelques minutes de la fin, le score était encore de 12-12. Mais par un finish remarquable, les Neuchâtelois arrachèrent une victoire qui les laisse toujours deuxième du classement et candidat au titre, derrière Lausanne Amis-Gyms et devant Lausanne Bourgeoise. Servette, lui, est au bas du classement, mais après la prestation que nous avons vue samedi après midi, cette équipe va encore faire parler d'elle dans ce deuxième tour. A. C.

Le Locle

Dans une vitrine!

Dimanche matin, une voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds et qui circulait à la rue du Temple a dérapé sur le verglas et s'est précipitée contre la vitrine de la Boucherie Bell, qui vola en éclats. Pas de blessé.

Du travail pour les P.S.

Samedi, les premiers secours ont été alertés quatre fois: à 13 heures, dans l'immeuble sis Avenir 30, où un locataire avait mis le feu à un plancher en voulant dégeler une conduite d'eau. Un peu plus tard, dans les sous-sols de la Fabrique Gabus, à la rue de la Concorde, où l'éclatement d'un élément de la chaudière du chauffage central avait provoqué une inondation. A 20 heures, à la rue de France 17, où un locataire avait laissé ouvert le robinet à la salle de bain, causant des dégâts à l'appartement situé au-dessous. A 20 h. 50, à la rue du Progrès 15, où on signalait une fumée suspecte. Il s'agissait heureusement de pelures d'oranges placées sur un fourneau pour parfumer les lieux et qui fumaient plus que prévu, en l'absence des locataires!

Le Chauffaud interdit aux skieurs

Après le cas de fièvre aphteuse qui s'est déclaré dans une étable du hameau du Chauffaud, près de la frontière française, le maire de Villers-le-Lac a interdit aux skieurs de venir pratiquer leur sport au Chauffaud-France. Cette mesure est valable jusqu'au 25 janvier.

Accrochages

Samedi, vers midi, une voiture locloise a quitté trop tôt le stop de la rue de la Banque et a provoqué une collision avec une automobile française circulant sur la rue Daniel-JeanRichard.

Dans l'après-midi, une voiture française et une voiture chaux-de-fonnaire se sont accrochées à la sortie ouest du tunnel du Col-des-Roches.

Dans les deux cas, dégâts matériels.

Neuchâtel

Echos du Parti

Une épaisse couche de neige crissante et un froid piquant n'ont pas empêché les membres du Parti socialiste de se rendre nombreux jeudi soir à la Paix pour l'assemblée générale présidée par P. Chédel.

Tout d'abord, C. Leuba annonça que la Jeunesse socialiste et le Mouvement antiatomique organisaient mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 janvier l'exposition sur le 20^e anniversaire de la libération des camps de concentration.

L'assemblée s'occupa ensuite du congrès cantonal. C'est H. Vaucher qui rapporta sur ce sujet, puis C. Berger traita de la révision des statuts du Parti socialiste suisse. Enfin, R. Meylan donna divers détails sur la propagande. Ces exposés furent suivis d'une intéressante discussion.

Horlogers en stage

Avant-hier matin, onze jeunes horlogers américains sont arrivés en Suisse pour y suivre un cours spécial de perfectionnement et d'entraînement au rhabillage. Leur séjour aura une durée de onze mois. Ces boursiers font leur apprentissage soit dans des maisons d'importateurs, soit d'horlogers-bijoutiers et ont été sélectionnés parmi plus de 50 candidats.

Les cours seront donnés en anglais dans une école spéciale à Neuchâtel, sous la direction de M. A. Farine, collaborateur du service de l'instruction technique de la Fédération horlogère. Ce cours est dû à l'initiative de la Fédération horlogère suisse et d'Ebauches S. A.

Collision à Valangin

Dimanche matin, à Valangin, près de la scierie, sur la route de Coffrane, une voiture conduite par M. A. C., de Neuchâtel, a heurté, après un dépassement, le véhicule conduit par M^{lle} L. de Merveilleux, des Geneveys-sur-Coffrane. Cette dernière a été blessée, ainsi qu'une parente, M^{me} I. de Merveilleux. Elles ont été hospitalisées à Landeyeux. La première souffre d'une fracture d'un poignet et la seconde de contusions au thorax.

Les nuages peuvent cacher une étoile, mais les nuages passent et l'étoile demeure. Vauvenargues

CHRONIQUE JURASSIENNE

COURRENDLIN

Fédération jurassienne de musique

Courrendlin accueillait, dimanche, les délégués de la Fédération jurassienne de musique, qui groupe 68 fanfares, avec un total de 2130 membres. Sous la présidence de M. R. Cattin, des Breuleux, l'assemblée a nommé onze membres vétérans fédéraux pour cinquante ans d'activité, alors que vingt-quatre membres recevaient un diplôme pour trente-cinq ans d'activité.

Au Conseil municipal de Saint-Imier

Recensement de la population

Le Conseil municipal a pris connaissance du recensement de la population du territoire communal, arrêté à la date du 31 décembre 1965, par le contrôle communal des habitants et des étrangers, et qui donne les chiffres suivants, ceux entre parenthèses se rapportant au recensement de fin 1964:

Bernois: 3906 (3932); Confédérés non Bernois: 2010 (2043); étrangers (permis d'établissement): 234 (215); soit au total: 6150 contre 6190 une année plus tôt.

En ce qui concerne l'état civil des habitants: 3079 sont mariés (3100); 552 veufs ou divorcés (558); 2519 sont célibataires (2532).

Au point de vue confessionnel, les protestants sont au nombre de 4249 (4321); les catholiques romains: 1781 (1760) et les catholiques chrétiens ou membres d'autres confessions: 120 (109).

Les personnes du sexe masculin sont au nombre de 2873 (2892) et les représentantes du sexe féminin: 3277 (3298).

Il ressort de ces chiffres que la population a diminué en 1965 de 40 personnes, quand bien même il a été mis de nouveaux logements sur le marché l'année passée.

En 1965, il a été enregistré 426 arrivées et 490 départs, naissances et décès non compris.

Les étrangers, non compris les bénéficiaires du permis d'établissement, ont passé de 687 le 31 décembre 1964, à 835 à la fin du mois de décembre 1965, y compris 107 enfants autorisés à séjourner avec leurs parents, enfants recensés pour la première fois.

Il ressort de la statistique établie que la population étrangère (sans les porteurs du permis d'établissement) représente le 13,57% au 31 décembre 1965.

Non dépôt de papiers

Deux amendes ont été infligées par le Conseil municipal à deux personnes qui se sont établies dans la localité, sans s'annoncer ni déposer leurs papiers au contrôle de l'habitant.

Il est rappelé que les personnes qui viennent se fixer dans la commune doivent déposer leurs papiers dans les 14 jours à compter du jour de leur arrivée.

Les logeurs doivent également, dans le même délai, annoncer au contrôle communal (rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration communale, rue Agassiz 4) les personnes qu'elles logent. En négligeant cette obligation elles s'exposent également à l'amende.

Demande pour une loterie de 20 000 fr.

L'organisation de la Fête cantonale bernoise des jodlers nécessite d'im-

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

NOIRAIGUE

Une affaire compliquée

Le Conseil général, à fin 1965, avait repoussé par 9 voix contre 6 une initiative socialiste visant à réduire de 10% l'impôt sur le revenu des personnes morales et physiques. Il avait accepté, en revanche, un contre-projet radical par 9 voix contre 6, préconisant une réduction de 5% en faveur des mêmes catégories de contribuables. A l'ordre du jour figurait aussi une motion radicale qui, bien que déposée avant le contre-projet, avait le même but que celui-ci. Cette motion fut retirée à la séance mais le président demanda au Conseil général de se prononcer et la motion fut prise en considération par 4 voix contre 2. Considérant qu'une motion peut être retirée en tout temps, le Conseil d'Etat a déclaré non valable la prise en considération votée par le législatif.

Ainsi, les 4 et 5 février, les électeurs et électrices de Noiraigue auront à dire si c'est le 10% ou le 5% de réduction qui sera appliqué pour l'année 1965.

DELÉMONT

Réforme scolaire

Le comité de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire s'est réuni, sous la présidence de M. Marcel Turberg, maître à l'Ecole professionnelle de Delémont. Après avoir passé en revue l'activité de l'exercice 1965, il a constaté avec satisfaction que la plupart des cours inscrits au programme ont pu avoir lieu. Un plan provisoire pour l'année en cours a été esquissé.

portantes dépenses. Pour couvrir partiellement les frais découlant de cette manifestation, le Comité d'organisation a soumis une demande de permis de loterie pour l'émission de 20 000 billets à 1 franc. Le Conseil municipal a recommandé cette requête.

Permis pour les soldes

Les traditionnels «soldes» ont débuté le 15 janvier 1965. Les autorisations demandées ont été accordées par le Conseil municipal.

Vaccination contre la fièvre aphteuse

Les opérations de vaccination pour ce qui concerne le cercle desservi par M. Hermann Gerber, vétérinaire d'arrondissement, ont également été menées avec beaucoup de diligence par M. Gerber lui-même avec le concours d'un assistant et d'un candidat au diplôme de vétérinaire, ainsi que les aides mis à disposition par les communes.

Pour les huit localités de La Ferrière à Cortébert, ce sont en tout 5799 bêtes qui ont été vaccinées (bêtes à cornes, chèvres et moutons), dont 734 sur le territoire communal de Saint-Imier.

Les propriétaires de bétail ont facilité la tâche de M. Gerber et de ses collaborateurs, qui ont fourni un gros travail pour lequel ils méritent d'être remerciés. Les agriculteurs se sont montrés bien compréhensifs.

Il n'avait pas vu la barrière

Un automobiliste de Saint-Imier qui se dirigeait, samedi en fin de soirée, vers Sonvilier en compagnie d'amis, n'a pas remarqué que la barrière du passage à niveau de l'Asile de vieillards était baissée. Le véhicule a brisé cette barrière, mais heureusement, l'accident n'eut pas d'autre suite. Après une prise de sang, on a retiré le permis du conducteur. Les dégâts sont estimés à 2000 francs.

Bienne

Les rives du lac gelées

Une couche de glace a fait son apparition sur les rives du lac de Bienne et s'étend progressivement. L'inspecteur municipal de police précède plusieurs fois par jour, et à divers endroits, à des mesures de l'épaisseur de la glace. L'accès au lac a été interdit jusqu'à nouvel avis, la couche étant jugée insuffisante, et plusieurs barrages ont été aménagés.

Rappelons que le dernier gel complet du lac de Bienne remonte à 1963 et avait alors duré 51 jours, du 27 janvier au 8 mars. La couche devait atteindre 50 cm. en février et accueillir plusieurs milliers de patineurs. Le gel le plus spectaculaire date de 1929: deux intrépides automobilistes avaient traversé le lac avec leur véhicule de Bienne à l'île de Saint-Pierre.

Les trolleybus en panne

Des lignes électriques s'étant rompues dimanche après midi sur la place de la Gare, des courts-circuits se sont produits à la place Centrale et à Madretsch, interrompant durant plus de trois heures la circulation des trolleybus. Cinq autobus ont assuré tant bien que mal le service.

Nidau: levée d'interdiction

La préfecture de Nidau vient de décider de lever avec effet immédiat l'interdiction absolue de toutes les manifestations publiques décrétée il y a une quinzaine de jours sur le territoire du district. Les autorités préfectoriales estiment que le recul de la fièvre aphteuse et les vaccinations préventives autorisent le retour à une plus grande liberté de déplacement des citoyens. La plupart des mesures cantonales, notamment l'interdiction des contacts avec les animaux malades, restent cependant en vigueur.

Avant une décision du Conseil d'Etat genevois La grande angoisse de nombreux locataires

Les élections pour le Grand Conseil et pour le Conseil d'Etat terminées, les propriétaires ont repris leur offensive. Ils exigent ou le remplacement immédiat du contrôle des loyers par la surveillance, ou une augmentation générale des loyers bloqués.

Actuellement, le contrôle des loyers subsiste de manière réduite dans deux cantons seulement: Vaud et Genève.

Dans le canton de Vaud, le contrôle des loyers subsiste dans les communes suivantes: Lausanne, Chavannes près Renens, Crissier, Prilly, Pully et Renens.

Dans le canton de Genève nous avons: la ville de Genève et ses agglomérations, soit Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Cologny, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Prégny, Thônex, Troinex, Vandœuvres, Vernier et Veyrier.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé le 28 décembre 1965 de ne pas autoriser une augmentation générale des loyers et de ne pas proposer au Conseil fédéral le passage du contrôle des loyers à celui de la surveillance.

Quand on sait que la pénurie de logements est beaucoup plus grave à Genève que dans le canton de Vaud, on ne peut que féliciter le Gouvernement vaudois de la décision prise.

Le Conseil d'Etat genevois a entendu le 11 janvier 1966 les représentants des intérêts immobiliers et les représentants des locataires. Ces derniers ont fait valoir la situation particulière de Genève avec le cortège de hausses des loyers bloqués, à chaque échéance des baux ou aux changements de locataires.

Il a été signalé que s'il y avait des appartements de luxe libres depuis de nombreux mois et des immeubles destinés à des bureaux sans amateurs, c'est à cause du désir de lucre des propriétaires.

De plus, il est inexact que le taux de l'intérêt hypothécaire ait augmenté de manière générale. Il convient que l'on attende la date fatidique imposée par l'additif constitutionnel du 9 octobre 1964 qui précise que le contrôle des loyers sera remplacé par la surveillance au plus tard le 1^{er} janvier 1967.

Alors que le Conseil d'Etat de Genève devra, tout, comme le Gouvernement vaudois, se prononcer sur le maintien du régime actuel, un éditorial de l'hebdomadaire chrétien-social laisse entrevoir que l'espoir mis par les locataires genevois dans ses élus au gouvernement devient très mince. En effet, M. Fontanet, président du Parti chrétien-social, ne cache pas son opinion:

Il nous semble, dit-il, que l'introduction avancée de la surveillance des loyers est la meilleure décision que le Conseil d'Etat puisse prendre, compte tenu de toutes les circonstances et notamment des arrêtés fédéraux cités dans notre éditorial, à l'application desquels le canton de Genève ne peut échapper.

Il est vrai que M. Fontanet demande qu'on lui démontre le contraire. Nous le renvoyons à la décision du Conseil d'Etat vaudois et aux promesses électorales des partis, y compris celui dont il est le président.

Pour cette raison, de nombreux locataires sont dans l'angoisse. Ils espèrent, cependant, que les représentants du Parti chrétien-social, bien qu'élus pour quatre ans, sauront se montrer à la hauteur de leur tâche.

Un détenu s'évade d'une clinique

Un détenu qui se trouvait hospitalisé dans le quartier cellulaire de la Clinique Bel-Air a réussi, la nuit de samedi à dimanche, à s'évader en franchissant le mur d'enceinte d'une cour. L'alarme a aussitôt été donnée, mais toutes les recherches faites pour le retrouver sont demeurées vaines.

Il s'agit d'un Italien, âgé de 26 ans, maçon de son métier, qui avait été arrêté en décembre pour abus de confiance.

Le lac gelé

Par suite de la persistance de la basse température, le lac a commencé à geler en bordure du quai des Eaux-Vives. La couche de glace s'étend déjà sur une vingtaine de mètres de largeur.

DANS LE CANTON DU TESSIN

Honnêteté

Dans la nuit de Noël, une serviette contenant pour plusieurs dizaines de milliers de francs de bijoux avait été perdue à Chiasso. Elle a été retrouvée par une jeune Italienne du Sud, qui s'empressa de la rendre à son propriétaire sans même vouloir donner son nom.

La place d'armes dans les Franches-Montagnes

Le canton de Berne n'insiste pas

Le «Bund» rapporte, dans son édition de lundi matin, que le Conseil exécutif du canton de Berne se serait occupé vendredi du problème du «centre du cheval» dans le Jura et serait arrivé à la conclusion que c'était aux Franches-Montagnes à se décider. «Le Conseil exécutif ayant été attaqué outre mesure dans le Jura, il n'a aucune raison d'aller discuter au Palais fédéral.» Un rachat des domaines vendus à la Confédération n'entrerait pas en ligne de compte pour le canton de Berne. Mais celui-ci ne prendrait pas non plus en considération l'établissement d'un centre privé du cheval, car les installations d'élevage de Bellelay sont suffisantes pour le développement de l'élevage chevalin privé. Tout au plus pourrait-on envisager une rénovation des installations existantes. Si les Rhodés-Intérieures d'Appenzell, qui s'intéressent à la création d'un centre du cheval sur leur territoire, devaient parvenir à une entente avec la Confédération, alors les Franches-Montagnes seraient totalement exclues comme siège d'un centre du cheval.

L'Union syndicale préconise le lancement d'un emprunt pour la construction de logements

Comme elle l'avait fait à fin décembre 1964 déjà, l'Union syndicale a suggéré au Département fédéral des finances et des douanes le lancement d'un emprunt pour la construction de logements. Le 7 janvier, elle a adressé un nouveau mémoire au chef du Département fédéral des finances et des douanes, disant notamment:

«La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement à la construction de logements n'a pas encore été mise en vigueur par le Conseil fédéral. Mais ce sera prochainement le cas au cours du mois de janvier. De sur-

croit, la Confédération a donné l'assurance que, dès l'entrée en vigueur de la loi, elle accorderait une aide financière substantielle pour permettre l'exécution de grands projets à Genève et à Berne.

» Des représentants des banques ont déclaré qu'ils participeraient à une aide financière destinée à stimuler la construction de logements si la Confédération mettait à leur disposition des moyens d'exploitation au prix coûtant. Un crédit de 150 millions de francs pour l'encouragement de la construction de logements figure au budget 1966 de la Confédération.

» Nous avons été informés que le problème d'une aide financière fédérale à la construction de logements fait actuellement l'objet de pourparlers entre votre département et la Banque Nationale. Nous souhaiterions que ces pourparlers fussent accélérés. On ne comprendrait pas que la Confédération, eu égard à la situation tendue sur le marché des émissions, renouât cette année encore à lancer un emprunt pour la construction de logements.

» Pour ce qui est de la forme de l'émission, ajoute l'Union syndicale, nous ne voulons pas être trop orthodoxes. Nous comprendrions que la Confédération, eu égard aux taux d'intérêt en vigueur et à la grosse opération de conversion qui interviendra prochainement, se procurât, entièrement ou partiellement, la totalité des fonds à court ou à moyen terme. Ce qui importe avant tout, c'est que l'opération soit préparée à temps, de façon à ce qu'elle puisse être menée à chef cette année encore. Il importe aussi qu'elle ne soit pas de nouveau victime de difficultés passagères.»

L'Association suisse des enseignants contre le début de la scolarité en automne

Berne. — Le Comité central de l'Association suisse des enseignants, organisation faitière qui groupe l'ensemble des maîtres et professeurs du pays de tous les degrés scolaires, vient de prendre position sur la question épineuse et très controversée du début de l'année scolaire. Considérant que la scolarité commence au printemps dans la grande majorité des écoles de Suisse, le comité central estime injustifiée toute solution tendant à instituer le début de l'année scolaire en automne. Par conséquent, il a décidé de recommander la fixation uniforme du commencement de l'année au printemps.

Cette importante prise de position représente une sérieuse défaite pour les partisans d'une meilleure harmonisation internationale des systèmes et des programmes scolaires. On sait en effet qu'à part le Japon, le Liechtenstein et la République fédérale allemande (jusqu'en 1967 seulement), tous les pays du monde ont fixé le début de l'année scolaire en automne. En Suisse, six cantons l'ont introduit entièrement, deux partiellement. C'est en Suisse romande que l'on trouve les grands «militants» de l'automne: le canton de Neuchâtel introduira cette réforme en 1969; dans le canton de Vaud, elle est en discussion. Récemment, la Commission intercantonale romande d'harmonisation s'est également prononcée en faveur de l'automne.

Sur le plan national, la résolution de l'Association des enseignants montre une fois de plus les grandes difficultés auxquelles se heurtent les artisans patient et heureusement infatigables d'une coordination scolaire suisse. C'est en automne 1965 que l'association avait désigné une commission extraordinaire chargée d'étudier la question du commencement de l'année scolaire. Cette commission était composée de cinq représentants des «districts électoraux» du corps enseignant du pays, d'un délégué de l'Association suisse des maîtres de gymnase et d'un délégué de la Société pédagogique romande. Elle vient de publier ses conclusions qui ont largement préparé la décision du Comité central. Il nous a paru intéressant d'en faire un bref résumé en présentant d'abord les arguments des deux groupes antagonistes.

Les «pour»

Les partisans d'un début de l'année en automne insistent sur le fait que cette solution permet de longues vacances d'été, mesure souhaitable pour des raisons sociales et de santé publique: l'interruption prolongée se situe entre deux années scolaires et ne perturbe pas l'enseignement. D'autre part, les examens d'admission à un degré supérieur n'ont plus lieu entre l'hiver et le printemps, période à laquelle

la santé des enfants est particulièrement délicate. Enfin, la Suisse est un des derniers pays à maintenir le début de la scolarité au printemps.

Les «contre»

Les partisans du printemps reprennent l'argument des vacances, mais dans un autre sens: dans toutes les écoles des degrés inférieurs, disent-ils, une durée des vacances supérieure à 4 à 6 semaines n'est pas souhaitable; une répartition uniforme sur toute l'année est préférable. Des vacances d'été prolongées créent de nouveaux problèmes pour l'école: loisirs des élèves, organisation de camps, etc.

Concernant les examens d'admission, les partisans du printemps estiment que des difficultés surgissent également en automne; les statistiques auraient en outre montré que très peu de candidats doivent manquer des examens au mois de mars pour raison de santé. Enfin, une modification du statu quo entraînerait toute une série de difficultés de raccordement dans certains cantons.

Désirant connaître la répartition quantitative des opinions des enseignants suisses, la commission envoya un questionnaire aux présidents des sections de l'association. Les réponses furent très nettes. La grande majorité des maîtres interrogés sont en faveur d'une répartition uniforme des vacances sur toute l'année (durée maximum en été: six semaines) et contre un commencement de l'année scolaire en automne.

Après un examen approfondi des résultats de l'enquête et de toute la documentation qu'elle avait pu recueillir, la commission a alors rédigé ses conclusions. Dans un premier point, elle déclare que la question du début de l'année scolaire est un problème d'organisation et non pas un problème pédagogique; il doit être dissocié de la question de la durée des vacances. Dans un deuxième point, la commission estime que dans le cadre des autres efforts déployés en faveur d'une coordination du système scolaire (subdivision semblable des degrés primaire, secondaire et moyen, dénomination identique des types d'écoles, harmonisation des manuels, du matériel, des programmes et de la formation des maîtres), une uniformisation du début de l'année doit également être atteinte. Finalement, la commission demande que l'uniformisation souhaitée se fasse sur le plan suisse ou tout au moins en Suisse allemande.

Uniformisation compromise

Le problème est donc loin d'être réglé; pour le moment, une uniformisation sur le plan national semble impossible et il faudra peut-être, une fois de plus, créer un régime différent pour la Suisse allemande et le reste du pays. Solution regrettable si l'on songe à l'énorme augmentation de la mobilité de la population suisse et aux difficultés sociales, humaines et pédagogiques très sérieuses, causées tant aux élèves qu'aux parents et aux maîtres par les contradictions et les décalages entre les multiples systèmes scolaires de notre pays. Le fédéralisme est une des créations les plus utiles et les plus efficaces de notre démocratie. Il a deux aspects: l'autonomie et la participation. L'autonomie a été bien comprise. On oublie souvent la nécessité de la participation.

MICHEL WALTER.

A la FOBB

La Conférence nationale des peintres et gypsiers de la FOBB a pris connaissance, dimanche à Zurich, du résultat des pourparlers avec l'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres. Elle a approuvé à la majorité ce résultat: augmentation générale du salaire horaire de 35 ct., indemnité pour les jours fériés portée de deux à trois pour cent du salaire brut, dédommagement pour les absences forcées. En revanche, la conférence a protesté contre le fait que la demande d'un traitement préférentiel pour les ouvriers syndiqués a été rejetée. Le nouveau contrat aura une validité de deux ans.

DANS LE CANTON DE VAUD

Incendie à Cheseaux

Un incendie s'est déclaré, samedi, vers 19 h., à Cheseaux-sur-Lausanne, dans une ferme aménagée en dépôt de matériel de la maison Wespi-Néon. Le sinistre s'est propagé très rapidement et vers 19 h. 30, tout l'immeuble était en feu. Ce bâtiment comprenait à part le rural servant de dépôt, deux appartements dont un seul était occupé par la famille de M. Louis Ganguillet, magasinier de la maison Wespi-Néon. Par bonheur, tout le monde était absent au moment de l'incendie. Le mobilier a pu être sauvé. Le rural est complètement détruit tandis que les appartements le sont partiellement, malgré l'intervention des pompiers de la localité secondés par le PPS de Lausanne, appelé en renfort. Les dégâts sont importants et ne peuvent être évalués pour le moment.

La soif du cambrioleur

Un individu, déjà familier des salles de police, s'était introduit par effraction, au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le garage d'une entreprise artisanale, à Rorschach. Parvenu dans l'atelier, il s'empara d'un chalumeau, dans le but de forcer le coffre-fort qu'il savait trouver dans le bureau. Mais, après s'être consciencieusement appliqué à son ouvrage, il ressentit une ardente soif. Il s'avisait alors de la présence de deux bouteilles de champagne, auxquelles il fit largement honneur, si largement qu'à l'exemple de Noël, il ne tarda pas à aller dans le pays des songes, rêvant sans doute de son somptueux butin. Hélas! ces rêves le menèrent tout droit dans les bras de la police. En effet, à son arrivée, le propriétaire de l'entreprise ne put qu'informe la police de sa découverte, et l'amateur de champagne devra confesser aux représentants de l'ordre s'il n'a pas encore d'autres méfaits de ce genre sur la conscience.



Barrières ouvertes: 2 morts, 3 blessés

Une grave collision s'est produite samedi matin entre un train express et un camion avec remorque, à Rheinfelden, une garde-barrière ayant oublié de baisser les barrières au passage à niveau. Deux morts, un blessé gravement atteint et deux autres personnes plus légèrement blessées, tel est le bilan de ce tragique oubli.